

ALGÉRIE-ONU
Le président de la 74^e session de l'AG de l'ONU salue le rôle de l'Algérie aux niveaux régional et international

P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS
Une délégation de Chevron à Alger pour examiner les opportunités de partenariat avec Sonatrach

P. 24

ALGÉRIE-CHINE
L'ambassadeur de Chine passe en revue les relations entre son pays et l'Algérie

P. 5

PRÉSIDENTIELLE :

Gaïd Salah : «L'ANP déterminée à accompagner le peuple et assurer la sécurisation du scrutin»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée a réitéré, hier à Béchar, la détermination de l'Armée nationale populaire (ANP) à accompagner le peuple, en réunissant «toutes les conditions propices» et en mettant en œuvre «les mesures relatives à la sécurisation de l'opération électorale». «Nous sommes, au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, déterminés à accompagner le peuple algérien sans relâche, en réunissant toutes les conditions idoines et propices et en mettant en œuvre les mesures relatives à la sécurisation de l'opération électorale, de manière à réunir aux citoyens toutes les garanties pour une participation massive et efficace aux prochaines présidentielles», a déclaré le chef d'état-major de l'Armée, au 2^e jour de sa visite dans la 3^e RM militaire à Béchar.

P. 3



2^e jour de la visite du général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP à la 3^e RM à Béchar

APN :

Adoption de la liste des vice-présidents de l'Assemblée

P. 3

DRAME DE LA MATERNITÉ D'EL-OUED :

Le directeur de l'EHS Mère-Enfant et cinq autres personnes placés en détention provisoire

P. 4

JUSTICE

Saïd Bouteflika, Mediène, Tartag et Hanoune condamnés à 15 ans de réclusion criminelle

P. 3

COUR DE TIPASA :

La Chambre d'accusation libère Karim Tabou (avocat)

P. 3

SANTÉ

EPILEPSIE : Le cerveau produit son propre Valium

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE ARABE (16^{ES} DE FINALE - ALLER) MCA - DHOFAR (1-0):

Le «Doyen» petitement

Le MC Alger s'est contenté d'une courte victoire devant les Omanais de Dhofar (1-0) pour son retour en Coupe arabe des clubs de football, mardi soir au stade 5-Juillet (Alger) en 16^e de finale aller de la compétition.

P. 21



INDUSTRIE

Tenue de la 1^{ère} Conférence internationale sur l'industrie du ciment en décembre à Alger

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
9 casemates pour terroristes et 6 bombes artisanales détruites à Batna

P. 24

ALGER :
Coupure de gaz aujourd'hui dans la commune de Chéraga

Une coupure de gaz est programmée aujourd'hui à Chéraga dans la localité Amara (Alger), à partir de 03h00 du matin, a indiqué mercredi la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bologhine

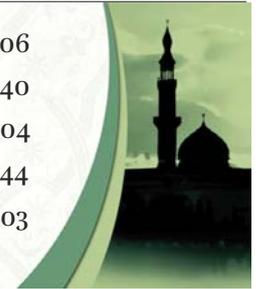
dans un communiqué. La coupure sera engendrée par des travaux de raccordement, a précisé la même source, ajoutant que l'alimentation en gaz reprendra dès la fin des travaux.



Horaire des prières

Jeudi 26 Moharam 1441

Fajr	05:06
Dohr	12:40
Asr	16:04
Maghreb	18:44
Isha	20:03



THÉÂTRE
Le spectacle pour enfants «El Jaoula» en tournée à Oran et à Koléa

La nouvelle pièce pour enfants «El Jaoula» est à l'affiche des salles de spectacles d'Oran et de Koléa (Tipasa) dans le cadre d'une tournée de la troupe de l'association culturelle oranaise «El-Amel», a-t-on appris mercredi de l'auteur et metteur en scène de l'oeuvre. «El-Jaoula» qui est produite avec le soutien de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), entamera sa tournée avec une première représentation prévue le 28 septembre prochain au Conservatoire municipal «Ahmed Wahby» d'Oran, a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi. La comédie sera ensuite jouée le 12 octobre au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO), avant d'être à l'affiche du Festival théâtral de Koléa (Tipasa) le 18 octobre, puis à la salle de spectacles «Essaada» d'Oran, a fait savoir Mihoubi qui compte organiser d'autres séances à travers des établissements scolaires.



OUARGLA :
De nouvelles opportunités de formation offertes aux jeunes



De nouvelles opportunités de formation professionnelle liées à diverses spécialités et filières adaptées aux exigences du marché de l'emploi sont offertes aux jeunes par la Chambre de Commerce et d'Industrie-OASIS (CCI-Oasis) à Ouargla, a-t-on appris mercredi des cadres de cet organisme.

FCE : LA 2^E ÉDITION «AFTERWORK» 2019 SOUS LE THÈME : «Les organismes d'accompagnement des entreprises en Algérie»

Dans le cadre de son cycle de rencontres «Afterwork», Jil'FCE organise, ect après-midi à 17h00 au siège du Forum, la 2ème édition 2019 sous le thème : "Les Organismes d'accompagnement des entreprises en Algérie".



Elle sera animée par la Directrice Générale de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique, Mme DEMMOUCHE MOUNSI Nedjoua et Le Directeur Général de JK Performance Consultant International, M. Djamel KHERCHOUCHE.

LES 11 ET 12 OCTOBRE À CHLEF
Conférence sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise les 11 et 12 octobre à la maison de la culture de Chlef, une deuxième conférence internationale sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna dans le domaine de la médecine et la biologie. La rencontre sera animée par le Dr Omar Abdelkafi et le Dr Zaghoul Najar.



Météo

	Max	Min
Alger	27°	20°
Oran	31°	18°
Annaba	31°	19°
Béjaïa	25°	16°
Tamanrasset	37°	25°

LE 28 SEPTEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER
«Valses de Vienne»

L'Opéra d'Alger, Boualem Bessaih, organise le 28 septembre prochain, une soirée animée par l'orchestre symphonique sous la direction musicale du maestro Amine Kouider intitulée «Valses de Vienne».



JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE À LA SAFEX (ALGER)
3^e salon du Sport et de la remise en forme

La 3^e édition du salon du sport et de la remise en forme, Sporeform-2019, aura lieu du 24 au 28 septembre au palais des expositions, Safex d'Alger, en présence d'une quarantaine de fournisseurs d'équipements et de services, ont indiqué jeudi les organisateurs.

Prévu au niveau du pavillon A de la Safex, Sporeform-2019 «aspire à offrir aux visiteurs, une vitrine sur les équipements et les services qu'offrent les professionnels dans le domaine du sport, tant sur le volet physique, mental que nutritionnel», précise un communiqué de l'agence EFFECTIF, organisatrice de l'événement.



SALON DU SPORT
DE LA REMISE EN FORME DES LOISIRS

DU 24 AU 28
SEPTEMBRE 2019

PALAIS DES EXPOSITIONS
SAFEX - ALGER

ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE DE LA WILAYA D'ALGER
Riche programme d'activités de loisir destiné aux enfants

Dans le cadre des activités créatives et culturelles, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, vous offre un riche programme d'activités de loisir destiné aux enfants.

Cet événement se déroulera chaque fin de semaine dans l'ensemble de ses structures, et ce selon le programme suivant :

- Vendredi 27/09/2019 à 10H30 : Salle de Cinéma Sahel « cheraga »
- Ecole de Musique Abdelkrim Dali « Kouba »
- Samedi 28/08/2019 à 10H00 : Salle Ibn Khaldoun
- Samedi 28/08/2019 à 15H00 : Maison des Arts et de la Musique Abdelhamid Benhadouga
- Centre Culturel Haroune Rachid



Mobilis honore les majors de promotions universitaires

Fidèle à sa politique d'entreprise citoyenne et à son programme de soutien aux étudiants universitaires, Mobilis a accompagné les cérémonies de remise des diplômes aux lauréats des différentes universités au titre de l'année universitaire 2018/2019, par la remise des prix aux lauréats.

Ainsi, Mobilis a gratifié, Cent quarante (140) lauréats, entre majors de promotions universitaires et enseignants promus au rang de professeurs, ayant excellé dans leurs spécialités, dans les établissements suivants :

- Faculté des sciences politique et relations internationales,
- Faculté des sciences de l'information et de la communication,
- Institut national de la poste et des TIC (INPTIC),
- Institut national des télécommunications et des TIC (INTTIC),
- Ecole Nationale Supérieure des Sciences politiques,
- Université de Blidaz- Lounici Ali.

Mobilis fière d'honorer, comme chaque année nos jeunes élites de l'université Algérienne, confirme son engagement dans la promotion du savoir et l'encouragement de nos jeunes compétences. Félicitations aux lauréats!



PRÉSIDENTIELLE: Gaïd Salah : «L'ANP déterminée à accompagner le peuple et assurer la sécurisation du scrutin »

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée a réitéré, hier à Béchar, la détermination de l'Armée nationale populaire (ANP) à accompagner le peuple, en réunissant «toutes les conditions propices» et en mettant en Œuvre «les mesures relatives à la sécurisation de l'opération électorale».

«Nous sommes, au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, déterminés à accompagner le peuple algérien sans relâche, en réunissant toutes les conditions idoines et propices et en mettant en Œuvre les mesures relatives à la sécurisation de l'opération électorale, de manière à réunir aux citoyens toutes les garanties pour une participation massive et efficace aux prochaines présidentielles», a déclaré le chef d'état-major de l'Armée, au 2e jour de sa visite dans la 3e Région Militaire à Béchar, précise un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Lors d'une allocution d'orientation prononcée à l'occasion d'une rencontre avec les personnels des unités du Secteur opérationnel centre Bordj Akid Lotfi, organisée après la cérémonie d'accueil en compagnie du général-major Mustapha Smaali, commandant de la 3e Région militaire, M. Gaïd Salah a souligné que «nous percevons aujourd'hui l'horizon de l'avenir prometteur qui attend le peuple algérien, grâce à Allah, après l'élection d'un président de la République légitime qui prendra en charge la lourde responsabilité qui lui incombera, avec dévouement envers sa patrie et son peuple».

Il a également réaffirmé que les élections présidentielles constituent «une opportunité sans précédent» afin d'instaurer la confiance dans le pays et ouvrir la voie à un «horizon prometteur» en termes de consolidation de l'exercice démocratique «éclipsé pendant des années par la bande, qui a tenté



de s'accaparer du pouvoir en pillant les richesses du pays».

«Cette importante échéance constitue une opportunité sans précédent afin d'instaurer la confiance dans le pays et ouvrir la voie vers un horizon prometteur en termes de consolidation de l'exercice démocratique éclipsé pendant des années par la bande, qui a tenté de s'accaparer du pouvoir en pillant les richesses du pays, en détournant l'argent du peuple et en portant atteinte aux potentiels de la nation, pour servir des agendas hostiles à la patrie», a déclaré le chef d'état-major de l'Armée.

«Dependant, tout comme nous avons réussi à faire plier le colonialisme tyrannique, nous les avons vaincus aujourd'hui grâce à Allah et aux efforts des fidèles enfants du pays», a-t-il rassuré.

«Nous avons œuvré, depuis le début de la crise, à faire face à tous les défis et à mettre en échec les desseins de la bande,

grâce à Allah, nous commençons à percevoir les prémices de la victoire à l'horizon», a-t-il

dit. «Nous ne nous laisserons jamais d'appeler à se diriger aux urnes, pour une compétition basée sur des règles démocratiques justes, où la voix du peuple sera souveraine pour décider qui présidera à la destinée du pays. Une opportunité particulière pour passer à une nouvelle étape dans le processus d'édification de l'avenir du pays», a expliqué Gaïd Salah. Pour lui, «ce peuple a longtemps fait face à toutes les adversités, aussi grandes soient-elles, grâce à son dévouement envers ses principes nationaux et ses valeurs ancestrales, ainsi qu'à l'accompagnement de l'institution militaire, qui a opté pour une stratégie clairvoyante et avisée mise en œuvre par étape, accompagnant avec harmonie et clarté les revendications et les attentes de ce vaillant peuple». A l'issue de cette rencontre, le Général de corps d'Armée a écouté les interventions des personnels de la Région qui ont réitéré leur loyauté envers leur Armée, leur peuple et leur pays l'Algérie. Auparavant, au niveau

du Secteur opérationnel sud Tindouf, le vice-ministre de la Défense nationale a visité quelques unités de la 9e Brigade Blindée, à l'instar du 13e Bataillon de Chars de Combat, où il s'est enquis de près des conditions de travail des unités de cette Brigade et a inspecté notamment les abris des chars et des engins. Le Général de Corps d'Armée a rencontré, ensuite, quelques éléments à qui, il a exprimé sa grande gratitude quant aux «efforts consentis pour l'accomplissement des missions» qui leurs sont assignées, tout en les exhortant à fournir davantage d'efforts sur la même cadence.

De leur part, les éléments ont exprimé leur entière disponibilité à accomplir leurs nobles et sacrées missions pour préserver l'Algérie terre et peuple. Ensuite, il a déposé la pierre angulaire d'un projet de construction relevant de l'une des unités de défense aérienne du territoire, avant de suivre un exposé détaillé sur cette unité et ses missions principales.

APN: Adoption de la liste des vice-présidents de l'Assemblée

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier à Alger, la liste des vice-présidents de l'APN pour la troisième année de la huitième législature.

L'adoption de cette liste a eu lieu lors d'une séance plénière, présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine.

La liste comprend neuf (9) vice-présidents, à savoir: Bousmaha Boualem, Ferhat Aghrib, Naoum Belakhder et Merabet Ali du parti Front de libération nationale (FLN) ainsi que Salah Eddine Dekhili, Djamil Belhabib et Lakhder Sidi Athmane du Rassemblement national démocratique (RND).

Il s'agit également de Ahmed Cherifi du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et de Badra Ferkhi du groupe des indépendants.

Ouverte par une minute de silence observée à la mémoire des victimes du drame survenu à la maternité d'El-Oued, ayant coûté la vie à huit nouveau-nés, cette séance s'est déroulée en présence de 251 députés, outre 63 par procuration.

L'adoption de la liste des vice-présidents de l'Assemblée, élus pour un mandat d'une année renouvelable, intervient conformément à l'article 130 de la Constitution, alinéa 2 et aux articles 12 et 13 du règlement intérieur de l'APN.

M. Chenine a appelé, dans ce sens, à «la coopération et à l'action collective, en faisant preuve d'un haut sens des responsabilités».

L'APN poursuivra ses travaux, en séance tenue à huis clos, consacrée au vote sur la levée d'immunité de deux députés, en l'occurrence: Baha-Eddine Tliba et Smail Ben Hamadi. Par ailleurs, il sera procédé à l'installation des commissions permanentes et de leurs bureaux.

COUR DE TIPASA : La Chambre d'accusation libère Karim Tabou (avocat)

La Chambre d'accusation près la Cour de Tipaza s'est prononcée, hier, pour la libération de Karim Tabbou, placé en détention préventive pour «atteinte au moral de l'Armée», a annoncé son avocat.

La défense de Karim Tabou avait auparavant interjeté un appel de la décision du juge d'instruction près le tribunal (Tipaza) du 11 septembre en cours, ordonnant son placement en détention préventive pour «atteinte au moral de l'Armée», a indiqué à l'APS maître Amar Belloul.

La défense a plaidé ce matin devant la Chambre d'accusation près le Cour de Tipaza pour la libération provisoire de Karim Tabou en présentant toutes les garanties de sa comparution devant les autorités judiciaires, notamment le juge d'instruction chaque fois que besoin, «étant donné que la détention préventive est une mesure conservatoire qui peut être remplacée par le placement sous contrôle judiciaire», a indiqué maître Mustapha Bouchachi.

Se félicitant de la décision de la justice, maître Bouchachi a fait savoir que «selon la procédure judiciaire, Karim Tabbou devrait quitter l'établissement pénitentiaire de Koléa, ce soir ou demain matin au plus tard et devra se présenter à la justice à chaque fois qu'il sera convoqué par le juge d'instruction, avant l'enrôlement de son affaire». Karim Tabbou (46 ans) préside une formation politique non agréée dénommée «l'Union démocratique et sociale (UDS)» après avoir été le premier secrétaire du parti du Front des forces socialistes (FFS) entre 2007 et 2011.

APS

JUSTICE Saïd Bouteflika, Mediène, Tartag et Hanoune condamnés à 15 ans de réclusion criminelle

Le Tribunal militaire de Blida a condamné Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène, Atham Tartag et Louiza Hanoune à quinze (15) ans de réclusion criminelle pour «atteinte à l'autorité militaire» et de «complot contre l'autorité de l'Etat», a indiqué hier un communiqué du Tribunal, dont voici le texte intégral: «Le tribunal militaire de Blida (1ère région militaire) siégeant en matière criminelle a tenu du 23 septembre au 25 septembre 2019, une audience publique pour statuer sur le dossier des poursuites engagées contradictoirement à l'encontre des nommés Bouteflika Saïd, Mediène Mohamed, Tartag Athmane, et Hanoune Louiza qui ont comparu devant le tribunal, assistés par leurs avocats et par défaut à l'encontre des nommés Nezzar Khaled, Nezzar Lotfi, et Benhamdine Farid, en fuite hors du territoire national.

Pour rappel, les accusés sont poursuivis pour des faits commis dans une enceinte militaire, la résidence Dar El Afia, et qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité militaire et de complot contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du Code de la justice militaire et 78 du Code pénal.

L'accusé Tartag Athman, ayant refusé d'assister à l'audience, le tribunal a fait application des dispositions légales relatives au refus de l'accusé de comparaître. Après

règlement des incidents des procédures, le président du tribunal a fait donner lecture des chefs d'accusation pour lesquels les accusés sont poursuivis et a rappelé que la loi donne le droit aux inculpés de déclarer et d'utiliser tous les moyens qui sont utiles à leur défense.

En présence des avocats, le président du Tribunal a procédé aux interrogatoires des accusés et à l'audition des témoins.

Dans ses réquisitions, le procureur militaire de la République a requis en application de la loi la déclaration de culpabilité des inculpés et leur condamnation à la peine de vingt (20) années de réclusion criminelle.

En conformité avec la loi, les accusés et leurs avocats ont été entendus dans leurs défenses et ont eu la parole les derniers.

A l'issue des débats, le Tribunal militaire a levé l'audience et s'est retiré pour délibérer en conformité avec la loi. Après délibérations, le tribunal militaire a repris l'audience publique et a rendu son jugement.

Le Tribunal a déclaré: 1- Bouteflika Saïd, coupable des faits qui lui sont reprochés et l'a condamné contradictoirement à la peine de quinze (15) ans de réclusion criminelle.

2-Mediène Mohamed, coupable des faits qui lui sont reprochés et l'a condamné contradictoirement à la peine de quinze (15) ans de réclusion criminelle. 3-Tartag

Athman, coupable des faits qui lui sont reprochés et l'a condamné contradictoirement à la peine de quinze (15) ans de réclusion criminelle.

4-Hanoune Louiza, coupable des faits qui lui sont reprochés et l'a condamné contradictoirement à la peine de quinze (15) ans de réclusion criminelle.

5-Nezzar Khaled, coupable des faits qui lui sont reprochés et l'a condamné contradictoirement à la peine de vingt (20) ans de réclusion criminelle.

6-Nezzar Lotfi, coupable des faits qui lui sont reprochés et l'a condamné contradictoirement à la peine de vingt (20) ans de réclusion criminelle.

7-Benhamdine Farid, coupable des faits qui lui sont reprochés et l'a condamné contradictoirement à la peine de vingt (20) ans de réclusion criminelle.

Avant la clôture de l'audience, le président du Tribunal a, conformément à la loi, averti les condamnés qu'ils avaient le droit d'interjeter appel de la sentence devant la Cour militaire d'appel, dans un délai de dix (10) jours qui suivent le prononcé du jugement.

L'audience du Tribunal militaire de Blida s'est déroulée dans le strict respect des règles du Code de justice militaire et du Code de procédure pénale et tous les droits et toutes les garanties pour un procès juste et équitable ont été observés».

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 2305 morts et 22041 blessés lors des 8 derniers mois de 2019 (CNPSR)

Deux mille trois cent cinq (2305) personnes ont trouvé la mort et 22041 autres ont été blessées dans 15775 accidents de la route, survenus lors des 8 derniers mois de 2019 au niveau national, a indiqué, mercredi, un communiqué du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).

«Par rapport à la même période de 2018, une baisse dans le nombre des accidents a été enregistrée (-168), ainsi que de celui des blessés (-734), tandis que celui des morts a connu une hausse (+32)», a conclu le communiqué.

Le ministère de la Justice dément catégoriquement l'information concernant la demande de levée d'immunité de 13 députés

Le ministère de la Justice a démenti «catégoriquement», mardi, l'information relayée par un média électronique selon laquelle le ministère aurait saisi l'Assemblée populaire nationale (APN) pour lever l'immunité de 13 députés.

Un site d'information électronique «a publié, mardi, une fausse information selon laquelle le ministère de la Justice aurait saisi l'APN pour lever l'immunité sur un nombre de députés et qu'il aurait préparé une autre liste portant les noms de treize (13) députés concernés par une demande de levée d'immunité», lit-on dans le communiqué du ministère.

«Tout en démentant catégoriquement cette information, le ministère de la Justice affirme que toutes les personnes dont les noms ont été cités ne font l'objet d'aucune procédure de ce genre», a conclu la même source.

KHENCHELA : Distribution de 600 logements publics locatifs en octobre prochain

Pas moins de 600 logements publics locatifs (LPL) seront distribués en octobre prochain dans le nouveau pôle urbain (route de Baghai) de la commune de Khenchela, a annoncé mercredi le wali Kamel Nouicer.

Le chef de l'exécutif local a précisé à l'APS, qu'un quota de 600 unités sur un total de 2000 LPL réalisés par l'entreprise Cosider sera distribué au chef-lieu de wilaya "au plus tard à la fin du mois d'octobre prochain".

Le maire responsable a révélé avoir rencontré aujourd'hui les directeurs de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de la Construction et l'architecture, de l'Energie, ainsi que ceux de l'Algérienne des eaux et de l'Office national de l'assainissement (ONA) en plus de représentants de l'entreprise chargée de la réalisation du projet.

Au cours de cette réunion, où il a été question d'évoquer l'état d'avancement des projets de logements dans les différents communes, le responsable du projet entrepris par Cosider s'est engagé à remettre les 600 logements publics locatifs du chef-lieu de wilaya "au cours du mois d'octobre".

La wali a ajouté que les bénéficiaires des 600 LPL sont détenteurs de décisions d'attribution, dans l'attente de l'achèvement de ce même projet, dont le tirage au sort de positionnement a permis de répartir les futures résidences à savoir "El Yasmine, "El Kaouther", "El Karama" et "Taj", ajoutant que les bénéficiaires seront prochainement convoqués par l'OPGI pour effectuer les procédures administratives et financières antérieures à la remise des clés.

Selon le même responsable, ce site résidentiel comprend deux groupements scolaires de 12 classes chacun, en plus d'un CEM achevé et d'un lycée dont les travaux de réalisation avancent à un rythme "acceptable".

M. Nouicer a rassuré, par ailleurs, le reste des bénéficiaires de logement social dans le cadre du projet Cosider de 2000 unités, non concernés par la distribution du mois d'octobre, que le rythme des travaux enregistre "une nette amélioration dans le respect des normes de qualité, notamment concernant les matériaux utilisés en vue d'attribuer ce quota dans les délais impartis".

APS

SANTÉ M. Miraoui opère un mouvement dans le corps des directeurs de la Santé au niveau de quatre wilayas

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a opéré, mercredi, un mouvement dans le corps des directeurs de la Santé et de la Population (DSP) au niveau de quatre (04) wilayas, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Miraoui a opéré un mouvement dans le corps des directeurs de la Santé et de la Population (DSP) en procédant à la désignation de M. Khalil Mohamed Toufik à la wilaya de Mostaganem, M. Benfriha Abdelghani à la wilaya de Souk Ahras, M. Layeb Mohamed à la wilaya de Bouira et M. Idriss Khoudja El Hadj à la wilaya de Bejaia», précise le communiqué.

Dans le même cadre, Mme Ghanem Leila Ilham a été nommée Directrice des études au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ajoute la même source, qui souligne que ce mouvement «fait suite à l'opération d'inspection et d'évaluation menée par le ministre».

Ce changement vise à «donner une nouvelle dynamique à l'action des



directions de la Santé, qui ont la mission de veiller à la mise en oeuvre de la politique nationale de la Santé et à la mise

en place d'approches locales pour l'activation et la coordination du travail des structures sanitaires, publiques et privées, en

vue de garantir la mutualisation et l'exploitation optimale des ressources disponibles», conclut le ministère.

SALON Ouverture à Alger du 3^e Salon médical «Maghreb Health»

La 3^e édition du salon spécialisé en équipements et solutions médicaux «Maghreb Health» a débuté, mercredi à Alger, avec la participation de 70 marques internationales représentant quelques 20 pays avec pour ambition d'être «une plate-forme régionale et continentale» pour l'Algérie dans ce domaine.

Cette manifestation, précédemment déclinée sous l'appellation «Algérie Health», ambitionne pour sa 3^e année consécutive de couvrir la région Maghreb et Afrique, a affirmé, lors d'un point de presse, M. Imadalou, l'un des organisateurs du salon, en collaboration avec la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI). Avec la présence de 70 marques internationales et environ une vingtaine (20) de pays,

l'objectif de «Maghreb Health», est de faire de l'Algérie «une plate-forme régionale et continentale» pour les professionnels de la médecine et de la pharmacie, aussi bien nationaux qu'étrangers, a ajouté le conférencier, précisant la participation, de pays comme la Turquie, la Grande-Bretagne, la Tunisie, l'Allemagne et, pour la première fois, le Brésil.

Tout en relevant les «ressources et le potentiel» ainsi que le positionnement géographique permettant à l'Algérie d'être le «trait d'union» entre l'Afrique et d'autres pays étrangers, M. Imadalou a estimé «encourageantes» les mesures énoncées dans la loi de Finances (LF) 2020, citant notamment la suppression de la règle 49/51 ainsi que les allègements fiscaux promis. Ce qui lui fera

dire que «les pouvoirs publics s'orientent de plus en plus vers l'encouragement des investissements et des partenariats, l'incitation à l'exportation, notamment vers l'Afrique de l'Ouest, l'enjeu étant le développement de plusieurs secteurs importants, dont celui de la santé».

Des conférences thématiques et d'actualité sont programmées tout au long de cette manifestation de trois jours, dont celles portant notamment sur la bioéquivalence, qui sera animée, demain jeudi, par des représentants de Saïdal ainsi que sur le traitement des déchets hospitaliers et les maladies nosocomiales, présentée par l'Agence nationale des Déchets (AND), de même que sur la formation des cadres de la santé aux métiers du futur, etc.

DRAME DE LA MATERNITÉ D'EL-OUED : Le directeur de l'EHS Mère-Enfant et cinq autres personnes placés en détention provisoire

Le directeur de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère-Enfant «Bachir Bennacer» à El-Oued ainsi que cinq autres personnes relevant de la maternité qui lui est rattachée et théâtre du drame ayant coûté la vie à 8 nourrissons, ont été placés mercredi en détention provisoire par le magistrat instructeur près le tribunal d'El-Oued, apprend-on de source judiciaire. Ont également été placés en détention

provisoire la coordinatrice chargée de la gestion de la maternité, le directeur de la permanence, la chargée du contrôle médical, le chef de service pédiatrie-néonatale, ainsi qu'un agent de maintenance, a-t-on signalé.

Présentés dans la matinée par la police judiciaire de la Sûreté de wilaya devant le procureur de la République et le magistrat instructeur près le tribunal d'El-Oued, les mis en cause

sont poursuivis pour «négligence, laisser-aller et homicide involontaire», précise la source.

Cette présentation intervient à la suite de l'ouverture d'une enquête judiciaire et sécuritaire suite à l'incendie ayant entraîné le décès de huit (8) nourrissons à la maternité de la cité du 17 octobre à El-Oued (relevant de l'EHS Mère-Enfant Bennacer Bachir), dont trois des suites de brûlures et les cinq autres d'asphyxie par la fu-

mée. Un incendie du à un court circuit électrique provoqué par un appareil anti-moustiques en serait la cause.

Selon les services de la Protection civile, l'incendie, survenu aux environs de 4H00 (03H52mn), a causé le décès de huit (8) nouveau-nés des suites de brûlure ou d'asphyxie par la fumée, tandis que 76 personnes ont été secourues (11 nourrissons, 37 femmes et 28 employés de l'hôpital).

DIPLOMATIE

Boukadoum s'entretient à New York avec plusieurs de ses homologues et de hauts responsables

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, à New York, avec plusieurs de ses homologues et de responsables d'organisations régionales et internationales, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



Le chef de la diplomatie algérienne a rencontré, en marge des travaux de la 74e session de l'Assemblée générale des Nations unies, ses homologues de la Suisse, d'Indonésie, d'Éthiopie, de la Jamaïque, d'Estonie, de la Namibie et d'Irlande.

M. Boukadoum s'est entretenu également avec le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Abou El Gheit, avec la secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Rola Dashti, "le potentiel de coopération entre l'Algérie et cette organisation dans les domaines économique et social et les voies et moyens de lui conférer davantage de substance".

L'entretien du ministre avec son homologue de la Jamaïque, Mme Kamina Johnson Smith, a offert aux deux ministres "l'opportunité d'échanger de vues sur l'état de la relation bilatérale et les perspectives de son développement futur".

Les deux ministres ont mis également en exergue "l'importance de veiller à assurer la régularité de la concertation politique sur les questions d'intérêt pour les deux parties".

Promouvoir un multilatéralisme qui répond aux attentes de l'ensemble des États membres de l'ONU

Avec le président en exercice de l'Assemblée générale des Nations unies, Tijjani Muhammed Bande, Sabri Boukadoum a réitéré "le soutien de l'Algérie au rôle joué par le Bureau du Président de cet organe axial des Nations unies dans la promotion d'un multilatéralisme qui répond aux attentes de l'ensemble des États membres".

Le Président en exercice de l'Assemblée générale des Nations unies a encensé l'Algérie, à l'issue de cette rencontre, soulignant "le rôle tant régional que global de l'Algérie ainsi que son soutien à l'AG des Nations unies".

Avec son homologue estonien, Urmas Reinsalu, le ministre des Affaires étrangères a débattu "des questions prioritaires inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment dans les domaines de la paix, de la sécurité et des changements climatiques".

"L'accent a été, également, mis sur le traitement par cet organe onusien de la situation dans le Sahel", a-t-on ajouté.

Lors de cet entretien, M. Boukadoum a exposé "l'approche prônée par l'Algérie en vue du règlement des questions inhérentes aux crises et aux

conflits soumises au Conseil de sécurité, notamment en Libye, au Mali et au Sahara occidental".

M. Boukadoum a mis à profit cette rencontre pour féliciter son homologue estonien pour l'élection de son pays au Conseil de sécurité.

Par ailleurs, l'entretien du ministre des Affaires étrangères avec son homologue namibien, Mme Netumbo Nandi Ndaitwah, a été l'occasion pour les deux parties pour "se féliciter des relations historiques excellentes entre les deux pays" et de "réaffirmer leur volonté commune de les hisser à un niveau qui traduit tout le potentiel existant dans divers domaines".

Il a permis, également, au chef de la diplomatie algérienne "d'informer la responsable namibienne des derniers développements sur la scène nationale, notamment la tenue des élections présidentielles le 12 décembre prochain".

Les deux ministres ont enregistré, avec "satisfaction", la convergence de leurs points de vue sur nombre de questions d'actualité.

Il s'ont mis l'accent, à ce titre, sur les crises que connaît le continent africain, notamment en Libye, au Mali et au Sahara occidental, et "souligné la nécessité pour l'Union africaine de jouer le rôle qui est le sien dans leur résolution, sur la base du dialogue et de la concertation entre les parties concernées, loin de toute interférence étrangère".

Le ministre des Affaires étrangères a abordé avec le ministre des Affaires étrangères et du Commerce d'Irlande, George Noble Plunkett, "les relations bilatérales et les perspectives de leur développement et de marquer l'intérêt qu'ils portent au renforcement de la concertation politique et de la coopération économique entre les deux pays".

A ce titre, M. Boukadoum a fait part à son homologue de la décision de l'Algérie d'ouvrir une nouvelle Ambassade à Dublin.

Les chefs de la diplomatie des deux pays ont également évoqué les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

M. Boukadoum a partagé avec son homologue irlandais, la vision de l'Algérie concernant la situation en Libye, au Mali et au Sahara occidental.

Boukadoum a mis à profit cette rencontre pour féliciter son homologue pour l'élection de son pays au Conseil de sécurité.

ALGÉRIE-CHINE

L'ambassadeur de Chine passe en revue les relations entre son pays et l'Algérie

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, a passé en revue, mercredi, les relations entre son pays et l'Algérie à l'occasion de la célébration par la Chine du 70e anniversaire de sa fête nationale, soulignant l'attachement de son pays à la politique étrangère «pacifique et indépendante» et à la stratégie d'ouverture «basée sur les intérêts mutuels».

«J'ai passé dix (10) mois en Algérie au cours desquels j'ai pu constater les réalisations fructueuses accomplies grâce aux relations entre les deux pays, voire l'énorme potentiel de développement de ces relations cordiales», a déclaré M. Lianhe lors d'une conférence de presse au siège du quotidien Echaab, à l'occasion du 70e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, mettant en avant les larges perspectives et l'avenir prometteur du Partenariat stratégique global entre les deux pays.

La Chine accorde un «intérêt majeur» au développement de ses relations avec l'Algérie qu'elle considère comme «un pays ami et un partenaire fiable», a souligné le diplomate chinois, réaffirmant la disponibilité de son pays à renforcer «la coordination stratégique avec la partie algérienne» et à élargir la coopération bilatérale sur la base des «intérêts mutuels» dans différents domaines en vue de hisser le Partenariat stratégique global sino-algérien à un «excellent niveau».

L'ambassadeur a, par ailleurs, évoqué l'initiative «Route et Ceinture» lancée en 2013 par le président chinois, Xi Jinping, et la notion d'édification d'une société de communauté de destin, précisant que cette initiative a été accueillie favorablement par plus de 160 États et organisations internationales, dont l'Algérie.

Après avoir mis en exergue la poursuite de la coordination et de la coopération entre les deux parties sur la scène internationale et la protection des intérêts communs des pays en développement, M. Li Lianhe a affirmé que les deux parties continuaient d'échanger des visites à différents niveaux et d'œuvrer au renforcement de la coopération en matière de santé et des relations stratégiques globales entre les deux pays».

A noter que le peuple chinois célébrera, dans quelques jours (1er octobre), le 70e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

Cette année coïncide avec le 70e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine et est également la 61e année où l'Algérie et la Chine avancent la main dans la main «, souligne M. Li Lianhe qui précise qu'au fil des 61 ans, depuis l'établissement des relations diplomatiques sino-algériennes, «la consolidation de la coopération amicale entre les deux pays se fait toujours d'une seule voix exprimée par les deux peuples et découle de la volonté commune des deux gouvernements».

«Bien que je sois en Algérie depuis moins d'un an, une courte durée dans l'histoire amicale des deux pays, j'ai toutefois assisté à des étapes importantes gravées dans ma mémoire et j'ai ressentis l'amitié profonde entre les deux peuples, Chinois et Algériens, la détermination inébranlable qu'anime les deux gouvernements pour relancer la coopération dans l'intérêt mutuel, ainsi que l'aspiration à approfondir les relations bilatérales...», a déclaré M. Li Lianhe. Concernant la politique étrangère de la Chine, M. Li Lianhe a indiqué qu'«au fil des 70 ans qui s'étaient écoulés, la Chine a observé une politique extérieure d'ouverture, pacifique, autonome et stratégique, qui repose sur l'intérêt mutuel, le respect des différentes civilisations et cultures et coexistant pacifiquement avec les autres pays, tout en étant lié par une coopération avec la communauté internationale sur le principe d'acquis commun...». Le diplomate chinois a, enfin, réitéré l'attachement de son pays à la paix mondiale, à la contribution au développement mondial et à la préservation du système international.

ECONOMIE BLEUE: Création de 150.000 nouveaux postes d'emploi à l'Horizon 2020-2023

Le développement de l'économie bleue (toutes les activités autour de la mer) en Algérie pourrait conduire à la création de 150.000 nouveaux emplois dans les métiers de la mer à l'horizon 2020-2023, a indiqué hier à Oran, Mohamed Mazouz, enseignant à l'Institut de technologie de Pêche et d'aquaculture d'Oran.

«Des estimations réalistes récentes sur le potentiel en économie bleue, indiquent que le développement de ce créneau est en mesure de créer plus de 150.000 nouveaux emplois dans les métiers de la mer à l'horizon 2020-2023», a souligné le spécialiste lors d'une rencontre sur la stratégie nationale sur l'Economie bleue (SNEB 2030).

«Le développement et la diversification des activités marines et maritimes pourraient générer annuellement des recettes de 3 à 4 milliards USD entre 2023 et 2025», a fait savoir Dr Mazouz.

L'économie bleue se caractérise par l'exploitation rationnelle des ressources de la mer sans produire de déchets et de polluants en s'inspirant de ce que fait la nature et en préservant l'environnement et les fonds marins.

Selon l'expert, l'Algérie a déjà investi, au cours des vingt dernières années, plus de 40 milliards USD dans les infrastructures et les équipements maritimes et côtiers, les navires, les installations énergétiques et celles dédiées au dessalement de l'eau de mer, et les infrastructures de l'assainissement.

Aussi, plusieurs projets concernant les ouvrages de protection, les équipements liés à la pêche, à l'aquaculture, les activités agroalimentaires associées aux produits de la mer, la construction et la réparation navales, ont également été concrétisés.

A cet effet, beaucoup d'efforts ont été déployés dans la matière par l'Algérie, qui s'est dotée dès 2015, d'une stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières.

Celle-ci est axée sur le développement durable de ces zones en particulier dans le secteur du transport, de la pêche et l'aquaculture et la protection des eaux.

L'Algérie a également adopté une stratégie de lutte contre les pollutions accidentelles en mer et s'est dotée d'un réseau d'assainissement constitué de 37 stations de traitement des eaux usées le long du littoral, a rappelé le même expert.

De son côté, le maître-assistant à l'Université d'Oran 1, Kallouche Mohamed El Moustapha, membre de l'association écologique marine locale «Barbarous» a présenté un projet inscrit dans le cadre de l'économie bleue, concrétisé par la dite association avec ses partenaires.

Il s'agit d'un récif artificiel de reproduction à quelques kilomètres au large de la côte de Bousfer, dans le but d'améliorer les résultats de la pêche artisanale dans la région et soutenir les moyens d'existence de nombreux artisans-pêcheurs qui s'adonnent à cette activité, a-t-il expliqué.

«Des études menées avant et après l'installation de ce récif ont montré qu'un an après sa pose, le nombre d'espèces présentes dans la zone était passé de 4 à 53 espèces», a ajouté M. Kallouche.

Toutefois, ce genre de récifs fait face à des contraintes dont la chasse sous-marine et le chalutage, d'où «l'importance de mettre en place également des récifs de protection», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Mohamed Bengrina, a souligné qu'il est important d'élaborer et d'appliquer cette stratégie en collaboration avec les secteurs concernés, à savoir ceux de l'Énergie, des Transports, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Environnement, du Tourisme ainsi que la société civile.

«Ces secteurs peuvent contribuer à la garantie des infrastructures de base nécessaires au niveau des zones côtières du pays», a-t-il estimé.

INDUSTRIE: Tenue de la 1^{re} Conférence internationale sur l'industrie du ciment en décembre à Alger

La 1^{ère} Conférence internationale sur l'industrie du ciment en Algérie (SEICA 2019) se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pin Maritime-Alger), a-t-on appris hier des organisateurs.

Placée sous le thème: «Cap sur l'export, la logistique et le transport», cette conférence-expo internationale sera organisée et animée par la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), le groupe public des services portuaires (SERPORT), la Société nationale d'assurance (SAA), ainsi que le Groupe cimentier Lafarge-Holcim Algérie.

Organisée à l'occasion de la foire de la production algérienne (FPA), cette conférence sera l'occasion d'aborder les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie, ses opportunités et perspectives d'exportation.

Lors d'un point de presse autour de cet événement, le président de la CIPA, Abdelwahab Ziari, a expliqué que la conférence sera également l'occasion d'évoquer les préoccupations des acteurs de cette filière, à leur tête les voies et moyens pour dynamiser les exportations algériennes du ciment.

Il a, dans ce sens, appelé les autorités à instaurer «un couloir vert» pour faciliter l'acheminement des excédents de la production algérienne vers les marchés étrangers.

Estimant que la filière ciment recèle un «énorme potentiel d'exportation», donc des ressources supplémentaires en devise pour l'économie nationale, M. Ziari a ajouté que plusieurs mesures d'accompagnement, en matière de procédures administratives facilitatrices de transport et de logistique, sont nécessaires pour encourager les producteurs locaux à trouver des débouchés à leur production à l'international.

Pour sa part, le directeur de la communication de Lafarge-Holcim Algérie, Serge Dubois, a indiqué que les capacités de production du ciment installée en Algérie avoisinent les 40 millions de tonnes, alors que la demande est autour de 22 millions de tonnes annuellement, précisant que



«la production a baissé de 10 à 15% en raison de la conjoncture économique actuelle». A cet effet, le responsable a précisé que l'objectif des producteurs du ciment en Algérie est de mettre l'excédent des capacités de production algériennes sur les marchés internationaux, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest où le déficit avoisine 17 millions de tonnes par an, mais également sur le marché national avec de nouvelles méthodes de construction des routes avec du béton.

Présent à la conférence, le P-dg du Groupe SERPORT, Djelloul Achour, a réaffirmé le potentiel «maieur» de l'industrie cimentière nationale et ses opportunités à l'export, précisant que quatre (04) ports sont déjà identifiés pour être aménagés et dotés de moyens nécessaires à ce genre d'exportation, notamment les espaces de stockage et les équipements de chargement et de transport à savoir le port de Djendjen, Skikda, Annaba et Oran.

Soulignant que «les capacités de chargement et de transport doivent être adaptées aux capacités de production», M. Achour à affirmé que son

entreprise est «déterminée à accompagner les producteurs à travers ses infrastructures portuaires», précisant que les industriels du ciment bénéficient déjà de 50% de réduction des frais des prestations portuaires pour permettre à leurs produits d'être plus compétitifs sur le marché international.

Le P-dg de la SAA, Sais Nacer, a également montré la disponibilité de sa compagnie à «jouer pleinement son rôle» dans l'accompagnement des producteurs du ciment en Algérie dans leurs opérations d'exportation de leur production à l'international, notamment à travers ses prestations de services de paiement et d'assurance crédits y afférentes.

Citant l'exemple de l'exportation à crédit, il a évoqué la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX), un organisme étatique qui permet d'accompagner les exportateurs en matière d'information, mais également de solvabilité, de garantie et de réassurance de leurs crédits lors de leurs opérations avec des acteurs étrangers.

2^E SALON DU BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS DE L'EST: Présence remarquable des entreprises publiques

Le 2^{ème} Salon du bâtiment et des travaux publics (BTP) de l'Est s'est ouvert hier au complexe culturel Ahmed Bey de Constantine avec la participation d'une dizaine d'entreprises publiques spécialisées dans plusieurs segments du secteur du BTP.

Pour le représentant de l'entreprise nationale des matériaux des travaux publics (ENMTP), qui prend part à ce rendez-vous économique pour la première fois, la participation à ce genre de manifestation s'inscrit dans le cadre du «nouveau plan de management de l'ENMTP».

«L'ENMTP œuvre à se repositionner sur le marché et mettre à la disposition de potentiels clients les compétences et le savoir faire de l'entreprise», a souligné à l'APS un cadre de cette unité, arguant que «beaucoup d'entreprises du BTP évoluent actuellement dans un environnement difficile marqué par une conjoncture économique plus ou moins critique entraînant



une régression du volume des commandes publiques et une rude concurrence».

Pour le représentant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), la participation au salon a pour objectif de «se rapprocher davantage des clients et d'entretenir une relation d'affaires solides».

«Le Groupe Gica dispose de 23 filiales spécialisées, dont 14 cimenteries, trois sociétés de Granulats et BPE (bétons prêts à l'emploi, ndlr), des sociétés de maintenance industrielle, un

centre d'assistance technique et autant de structures qui peuvent satisfaire les demandes d'un large éventail de clients», a-t-il soutenu.

Pour le jeune Réda Bouaïssi de Bordj Bou Arriredj, patron d'un micro-entreprise spécialisée dans la fabrication de grillage décoratif, créée dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'emploi, le salon BTP «offre une visibilité aux micro-entreprises et parfois même des plans de charge».

Un avis partagé par

Mohamed Hanaoui de Blida, propriétaire d'une société de plomberie, également créée dans le cadre d'un dispositif d'aide à l'emploi.

Plus de 60 exposants, dont une vingtaine de représentants de marques étrangères parmi lesquels la Turquie, la Tunisie, la Chine, la France et le Canada, participent à la 2^{ème} édition du Salon du bâtiment et travaux publics de l'Est, organisé en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (ALGEX).

Cet événement, à caractère économique et commercial, devant se poursuivre jusqu'à dimanche prochain a vu également la participation des laboratoires de contrôle de la qualité, des bureaux d'étude et des établissements financiers et des compagnies d'assurance.

Selon les organisateurs, 12.000 visiteurs, professionnels du BTP sont attendus au salon.

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ÉCONOMIE BLEUE «SNEB 2030»: Impérative adaptation du cadre juridique

La concrétisation de la stratégie nationale pour l'économie bleue «SNEB 2030» nécessite impérativement l'adaptation du cadre juridique, a affirmé hier à Tizi-Ouzou le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH), Abdelhafid Belaïd.

S'exprimant lors d'un point de presse à propos de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'économie bleue «SNEB 2030» dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne, M. Belaïd a évoqué «des situations de chevauchement de prérogatives entre différentes lois sectorielles et, parfois même, avec des lois sans textes d'application» ce qui nécessite «l'adaptation du cadre juridique, notamment, la réglementation sectorielle».

Une réalité qui, «si elle persiste, freinera la réalisation de cette stratégie», a averti le responsable local, indiquant que la réalisation de plusieurs projets au niveau de la wilaya, - à l'exemple du projet de «Air marine d'Azzefoun» déposé depuis quatre ans par une association qui bute sur une disposition réglementaire exigeant qu'il soit déposé par une institution publique-, ainsi que des demandes d'armateurs désirant se lancer dans l'aqua-tourisme sont toujours pendantes.

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, «il est impératif de



procéder à la révision de la réglementation sectorielle pour permettre l'élaboration d'un plan d'action sectoriel et aller vers la concrétisation de cette stratégie qui fait partie des engagements pris par l'Algérie avec ses partenaires européens». A cet effet, une réunion avec l'ensemble des secteurs concernés par les activités marines est prévue demain jeudi au niveau de la wilaya en vue d'identifier les principaux atouts locaux pour le développement de l'économie bleue, en prévision de la rencontre régionale qui se tiendra à Alger le

09 octobre prochain. Les différents secteurs participants répondront à un questionnaire en 12 points concernant la réglementation et feront des propositions qui seront soumises lors de cette rencontre régionale», a-t-il indiqué, ajoutant que la rencontre sera également une occasion de discuter de plusieurs autres points, atouts et contraintes en relation avec l'économie bleue au niveau local. A ce propos, et en sus de l'écueil réglementaire, Abdelhafid Belaïd a souligné que «la réalisation de cette stratégie pourra également

buter sur l'absence de compétences» vu que les filières marines ne sont pas enseignées au niveau de l'Université Mouloud Mammeri, indiquant que son département «fera une proposition dans ce sens aux responsables de l'Université et du secteur de la formation professionnelle».

«Le littoral local est des plus préservés au niveau national, de même que son relief accidenté pourra constituer un atout pour le développement de l'économie bleue, mais, la wilaya souffre de l'absence de compétences et de porteurs de projets dans le domaine faute d'information et de formation», a-t-il souligné, à ce propos. Cette stratégie pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée, élaborée dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UPM) et approuvée en 2015, implique cinq pays partenaires, à savoir l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc et cinq Etats membres de l'Union européenne, la France, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et Malte.

PRÉPARATIFS POUR LA CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT: 25 millions d'arbustes prévus dans une première étape

Le Directeur général des forêts, Ali Mahmoudi a annoncé, mardi à Alger, la plantation prochaine de 25 millions de plants et d'arbustes, pour une première étape, dans le cadre de la campagne nationale de reboisement qui débutera en octobre prochain, avec comme objectif la plantation de pas moins de 43 millions d'arbustes à travers le territoire national. Le reste, soit 17 millions de plants et arbustes, sera assuré progressivement pendant la campagne qui se prolongera jusqu'au mois de mars, a précisé M. Mahmoudi dans une déclaration à l'APS. Placée sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen», la date du lancement de cette campagne qui vise la plantation de 43 millions d'arbustes, soit environ le même nombre d'habitants de l'Algérie, sera le 25 octobre prochain, coïncidant avec la Journée nationale de l'arbre et qui se prolongera jusqu'au 21 mars 2020. Journée internationale des forêts, a-t-il précisé.

Cette campagne intervient conformément aux orientations du Premier ministre Nouredine Bedoui qui a chargé en août le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, à l'effet d'entamer les préparatifs pour le lancement d'une grande campagne de reboisement et ce, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et de la protection de l'environnement. Cette opération permettra le renouvellement du couvert végétal et forestier affecté, ces dernières années par les feux de forêts.

Pour préparer le lancement et le succès de cette campagne, une commission présidée par le ministre de l'Agriculture a été installée, comprenant plusieurs acteurs de différents secteurs, à l'instar du ministre des Ressources en eau, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Environnement et des Energies renouvelables, outre les associations civiles et les Scouts musulmans algériens (SMA) et ce en vue de les impliquer à cette initiative qui vise l'extension des surfaces vertes dans tout le pays.

Le taux national de boisement demeure faible

A ce propos, M. Mahmoudi indique qu'il avait été convenu de découper le territoire national en quatre (4) grandes surfaces avec détermination des types d'arbre en fonction du climat de chaque région. Il s'agit des régions touchées par les incendies de forêts dans 40 wilayas et les régions où est implanté le barrage vert qui s'étend sur 10 wilayas, ainsi que dans les régions du Sud, les zones urbaines et zones semi-urbaines peuplées, a-t-il fait savoir. Concernant le nombre de plants et d'arbustes prévus pour cette campagne nationale de grande envergure, le même responsable a fait état de 25 millions d'arbustes que fournira, dans une première phase, le Groupement d'ingénierie rurale relevant du ministère de l'Agriculture, tandis que 17 millions autres seront implantés progressivement pendant la campagne qui se prolongera jusqu'au mois de mars 2020.

La plantation se fera selon des études élaborées par des techniciens spécialisés et dans le respect de critères déterminés qui prennent en considération la nature de la terre et le climat de chaque région.

Il s'agira de la plantation de plusieurs sortes d'arbustes, dont des amandiers, de noyers, des pins, des caroubiers, des chênes, des châtaigniers, des oliviers et lièges, a tenu à préciser M. Mahmoudi. Quant à la gestion de ladite campagne, le même responsable a fait savoir que la commission ministérielle installée à cet effet sera scindée en sous-commissions locales présidées par les walis, précisant que la coordination entre ces parties incombera aux conservateurs des forêts et inclura des membres actifs représentant les pouvoirs publics et la société civile. Des journées de plantation seront consacrées chaque semaine aux secteurs concernés par cette opération, à l'instar de la Santé, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Education nationale, des universités, de la Sûreté et de la Défense nationale. Par ailleurs, M. Mahmoudi a mis l'accent sur l'impératif de mener à bien cette vaste campagne, compte tenu des dégâts enregistrés au niveau des espaces forestiers suite aux feux qui ont ravagé plus de 30.000 hectares de forêts entre 2000 et 2018. Qualifiant de «faible» le taux national de boisement (1% dans les régions du nord du pays et 2% à l'échelle nationale), M. Mahmoudi s'est dit déterminé à atteindre l'objectif de 20% dans les prochaines années.

EXPORTATION: La Stratégie nationale d'exportation, un outil à inscrire comme priorité nationale

La Stratégie nationale d'exportation (SNE) est un outil à inscrire comme priorité nationale avec comme défi la concrétisation de ses objectifs, ont souligné, hier, des participants au séminaire national sur «les exportations hors-hydrocarbures en Algérie : enjeux et contraintes».

Le Pr. Mohammed Bouchakour de l'Ecole des hautes études commerciales d'Alger qui a présenté l'Etat des lieux de des exportations hors hydrocarbures en Algérie : proposition d'une segmentation stratégique de leur structure interne», a expliqué que l'inscription de la SNE comme une priorité nationale et surtout la nécessité de sa «transversalisation» dans les politiques sectorielles locales» constitue une des pistes pour un redéploiement des exportations hors hydrocarbures».

Ce spécialiste a également estimé que pour un redéploiement des exportations hors hydrocarbures «il ne faut pas réfléchir seulement en termes de potentialités à mobiliser mais aussi en termes d'opportunités à saisir et de ne pas se contenter de lever les contraintes à l'export mais de stimuler activement

les initiatives nationales autour d'un portefeuille de projets».

Améliorer l'attractivité des territoires et instaurer un dispositif de services d'appui à l'export complet et offrant des prestations de rang mondial et placer l'économie de la connaissance au cœur de la politique économique d'ensemble, sont autant de pistes proposées par le Pr. Bouchakour lors de ce séminaire, organisé par la faculté de sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, abrité par l'université de Tizi-Ouzou. Les recettes des exportations hors hydrocarbures n'ont jamais pu franchir la barre de 3 milliards de dollars, et il s'agit pour la plus grande part de dérivés d'hydrocarbure (64% en 2017 et 70% en 2018), a-t-il observé.

«Les véritables exportations hors hydrocarbures semblent se redéployer avec une augmentation en valeur et un début de diversification des produits en dehors de ceux classiques», a indiqué le Pr. Bouchakour.

Pour sa part, Dr Amnache-Chikh Sabrina (université de Tizi-Ouzou), a précisé que la stratégie nationale d'exportation vise à mettre en valeur les

potentialités du pays à l'effet de redresser la balance commerciale, créer des opportunités d'investissement, redynamiser le programme de diversification économique et exploiter les relations commerciales existantes.

D'autres participants à ce séminaire de deux jours ont recommandé le changement du système de gouvernance économique pour développer les exportations hors hydrocarbures.

«Le système de gouvernance économique adopté jusque-là n'encourage pas le commerce extérieur et la diversification de l'économie nationale», se sont accordés à dire les économistes et experts présents à cette rencontre.

Le président de l'association des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Nasri a, pour sa part, observé qu'il n'y a eu jamais de «volonté politique» pour développer le secteur minier qui peut rapporter à l'Algérie, selon les évaluations faites par des experts, près de 40 milliards de Dollars», a-t-il dit.

M. Nasri a indiqué, à ce titre, qu'il «fait mettre en place une économie tout à fait autonome du politique, basée uniquement sur le calcul économique».

SALON «WORLD FOOD MOSCOW 2019»: Forte affluence russe et étrangère sur le pavillon algérien

Le pavillon algérien au Salon «World Food Moscow 2019» a attiré, dès les premières heures de son ouverture, un nombre important d'opérateurs économiques et de visiteurs de différentes nationalités venus voir de près les produits algériens exposés. Dans ce cadre, parmi les entreprises algériennes ayant suscité l'intérêt d'investisseurs et de distributeurs russes et étrangers figurent celles activant dans le secteur de la production et de la transformation des dattes.

A ce propos, le ministre du Commerce, Saïd Djellab a précisé que «des contacts entre des exportateurs algériens de dattes et des distributeurs russes sont en cours et seront sanctionnés par la conclusion d'accords commerciaux à l'occasion de ce salon». A l'instar des producteurs de dattes, les

entreprises spécialisées dans la production des pâtes étaient également au centre d'intérêt des entreprises russes de grande distribution, d'autant qu'il est prévu que les négociations entreprises entre un nombre d'entre elles et des opérateurs russes et autres opérateurs d'autres pays européens aboutissent à la signature d'accords commerciaux permettant aux pâtes algériennes d'accéder au marché russe et certains marchés des pays de l'Europe de l'Est.

Pour leur part, les entreprises de production de l'huile d'olive et de différents types d'huiles alimentaires, notamment naturelles «bio», ont enregistré une forte présence qui a renforcé leur place en tant qu'entreprises capables de conquérir le domaine de l'export.

ORAN: Lancement d'une vaste opération de réparation de l'éclairage public

L'entreprise publique de réalisation et de maintenance du réseau d'éclairage public et signalisations (ERMISO) de la wilaya d'Oran a lancé une vaste opération de réparation du réseau d'éclairage public au niveau de plusieurs axes routiers et cités d'habitation, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

L'opération en application des instructions du wali d'Oran, Abdelkader Djelaoui se poursuivra suivant un programme prenant en considération les points noirs, a-t-on indiqué.

Plusieurs cités des communes de la wilaya notamment Bir El Djir, la plus grande commune par sa densité démographique de la wilaya, déplorent l'absence d'éclairage public.

Certains citoyens ont signalé que cette situation arrange les délinquants et les criminels qui en profitent pour agresser et voler.

A noter que la majorité des habitants stationnent leurs véhicules dans la rue.

De nombreux habitants avaient interpellé les élus pour réparer les réseaux d'éclairage, mais en vain. Des responsables ont soulevé le problème de maintenance pointant du doigt l'entreprise «ERMISO» qui déplore, à son tour, le manque de moyens. Les collectivités locales ont proposé à cette entreprise publique de recourir à des privés pour la réparation des poteaux d'éclairage public en attendant la disponibilité des moyens matériels.

KHENCHELA : Ouverture de 39 postes de formation doctorale à l'université Abbas-Laghrou

Trente-neuf (39) postes de formation doctorale dans plusieurs spécialités ont été ouverts à l'université Abbas Laghrou de la wilaya de Khenchela, au titre de la rentrée universitaire 2019-2020, a-t-on appris mardi auprès du rectorat de cet établissement d'enseignement supérieur.

«Ce nombre de postes concerne 13 spécialités avec une moyenne de 3 postes chacune», a précisé à l'APS le vice recteur chargé de la pédagogie au sein de cette université, Abderrahim Siyam, soulignant que l'épreuve écrite du concours de cette formation doctorale est prévue le 26 octobre prochain.

Les filières concernées par ce concours sont l'informatique avec 9 postes répartis sur 3 spécialités, les sciences de la nature et de la vie (3 postes) en plus de 6 autres postes réservés pour les sciences économiques, de gestion et commerciales, répartis sur les spécialités du marketing et commerce, économie d'environnement ainsi que le développement durable. Il a été aussi procédé entre autres, à l'ouverture de 9 postes de formation doctorale pour trois spécialités de la filière des sciences juridiques et administratives et 6 postes pour la spécialité de la filière des sciences politiques, a-t-on noté.

M. Seyam a révélé que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique avait décidé de prolonger le délai d'inscription sur la plateforme numérique d'inscription au concours de doctorat jusqu'au 25 du mois de septembre en cours, afin de permettre au plus grand nombre possible d'étudiants ayant obtenu tardivement leur attestation de réussite de participer à ce concours.

Sur un autre registre, l'université Abbas Laghrou a été renforcée par le recrutement de 20 nouveaux enseignants, a indiqué le même responsable, faisant savoir que ce recrutement permet d'améliorer l'encadrement pédagogique et pallier le déficit signalé dans certaines spécialités, la langue anglaise notamment, où 7 enseignants ont été recrutés.

GHARDAÏA: Ouverture de 5 nouvelles spécialités de formation

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) dans la wilaya de Gharadaia sera renforcé de cinq (05) nouvelles spécialités et deux annexes, à l'occasion de la rentrée de septembre 2019, a-t-on appris auprès du directeur du secteur dans cette wilaya.

Ces nouvelles spécialités (maçonnerie du patrimoine bâti, culture de plantes aromatiques et médicinales, maintenance de machines agricoles, froid industriel et climatisation et électromécanique) seront dispensées au niveau des Centres de formation de Berriana, Hassi-Lefhal, Guerrara et Hassi El-Gara, a précisé Abderrahmane Djafrî. Elles répondent aux nouvelles tendances et besoins évolutifs des opérateurs locaux dans ces métiers, tout en assurant une formation pour tous les profils, a souligné le DFEP de Gharadaia.

L'offre de formation devra avant tout mettre au cœur de ses priorités l'employabilité et la création de passerelles vers un travail stable et bien rémunéré, a-t-il indiqué, faisant remarquer que le secteur accompagne le dévelop-



pement socio-économique de la région ainsi que la compétitivité des entreprises locales, a-t-il ajouté.

«Notre souci est désormais de former selon les métiers exigés par le marché du travail», a expliqué le DFEP, ajoutant que le secteur

tente de se rapprocher des jeunes notamment dans les zones déshéritées afin d'assurer une formation à l'ensemble des jeunes, notamment les élèves exclus du système scolaire. L'offre de formation dans la wilaya de Gharadaia pour la session de

septembre 2019, tout mode confondu, est de 6.509 postes (4.554 postes de formation diplômante et 1.955 poste de formation qualifiante).

Selon les responsables du secteur, pas moins de 1.050 postes de formation professionnelle ont été réservés à la femme au foyer, une offre de formation dictée par l'engagement des femmes ne disposant d'aucune qualification pour la formation diplômante, en vue de lancer leurs propres activités via différents dispositifs de soutien à l'emploi.

La wilaya de Gharadaia compte 22 centres de formation et trois annexes d'une capacité globale de 5.100 places pédagogiques et 1.420 lits d'internat, un institut national spécialisé de 600 places ainsi que cinq (5) écoles de formation privées agréées.

BLIDA: Sélection des assiettes foncières destinées à l'implantation de 2.250 logements promotionnels aidés

Des assiettes foncières destinées à l'implantation de 2.250 logements promotionnels aidés (LPA) ont été sélectionnées dans six daïras de la wilaya de Blida, a indiqué mardi le wali Youcef Chorfa, précisant que ses services attendent la confirmation de leur statut.

«Ces assiettes sont réparties sur six daïras de la wilaya», a indiqué M. Chorfa dans une déclaration à l'APS, en marge de la visite de chantiers de logements dans nombre de communes, soulignant que des démarches administratives sont en cours, en coordination avec les services de l'Agriculture, de l'Urbanisme et des Domaines, devant confirmer le statut non agricole et non public de ces terres, a-t-il ajouté. «Une fois le statut de ces assiettes confirmé, vers la fin octobre prochain, nous procéderons, entre autres à la sélection des entreprises en charge de ces projets de logements, avant le lancement de leur réalisation», a-t-il précisé.

Le wali a, par la même, affirmé le «règlement du problème de foncier de

la totalité des projets AADL affectés à la wilaya».

Le «problème est définitivement réglé pour les logements AADL de Blida», a assuré Youcef Chorfa, indiquant, en outre, que le problème concernant la totalité des sites destinés aux différents programmes de logements sera «régulé lors du Conseil ministériel mixte prévu pour samedi prochain».

S'exprimant sur les listes des bénéficiaires des logements sociaux affichés au niveau de trois communes, le chef de l'exécutif a assuré, concernant celle de Bouàarfa, le parachèvement de l'examen de la totalité des recours, dans l'attente du tirage au sort, qui aura lieu demain, pour le choix des logements et des étages, en tenant compte notamment les problèmes de santé des bénéficiaires, qui pourront occuper leurs logements dès dimanche prochain», a-t-il fait savoir.

Pour ce qui est des communes de Meftah et Ouled Aich, le wali a signalé l'examen en cours des recours, avant

l'affichage de «nouvelles listes, prochainement». Toujours selon le wali, des listes nominatives des bénéficiaires de logements à Bouguerra (600 logements), Soumaà(200) et Beni Tamou «seront affichées dans les prochains jours», afin de permettre aux bénéficiaires de les «occuper avant la fin de l'année en cours», a-t-il souligné.

A cette occasion, le chef de l'exécutif a annoncé, la «relance de tous les projets de logements, au nombre de 700 unités, à l'arrêt depuis cinq ans», au niveau de nombreuses localités, dont le projet de 298 logements à Ben Khelil, ayant fait l'objet d'une visite d'inspection.

Selon le directeur du logement de Blida, Tarek Soussi, l'arrêt de ces projets est dû à la faillite des entreprises nationales en charge de leur réalisation», signalant qu'ils (projets) ont fait dernièrement l'objet de «nouveaux cahiers de charges, avec la sélection d'autres entreprises pour la poursuite des travaux», a-t-il expliqué.

BISKRA: Un centre d'assistance psychologique aux étudiants de l'université Mohamed-Khider

Un centre d'assistance psychologique aux étudiants a été ouvert à l'université Mohamed Khider de Biskra, a indiqué mardi le recteur Ahmed Boutarfaya.

S'exprimant au cours de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire à l'auditorium Ali Assassi, le même responsable a précisé que ce centre qui sera encadré par 15 enseignants de psychologie s'ouvrira à développer les

compétences des étudiants et assister ceux en difficultés. Le siège de ce centre se trouve au pôle universitaire de la commune de Chetma et ses services seront accordés en priorité aux étudiants de première année de toutes les facultés de l'université et à ceux en fin de cycles de graduation et post-graduation, selon les animateurs du centre. Cette structure de soutien psychologique comptera cinq unités

a-t-on noté soulignant que la première produira des conseils psychologiques en séances individuelles ou collectives alors que la seconde élaborera les programmes visant à améliorer l'environnement étudiant et le rendement pédagogique des étudiants.

Aussi, la troisième structure de ce centre sera chargée d'organiser les stages pratiques des étudiants en psychologiques tandis que

la quatrième se chargera de la supervision des activités des praticiens psychologues affectés aux résidences universitaires et la cinquième procédera à des études et recherches de prospection.

L'université de Biskra accueille cette année 34.289 étudiants dont 4.942 nouveaux bacheliers encadrés par 1.390 enseignants dont 18 de grade doctoral nouvellement recrutés.

ENFANCE: Le CNPSR lance une campagne de sensibilisation à la sécurité routière aux abords des écoles

Une campagne de sensibilisation à la sécurité routière aux abords des écoles a été lancée mardi à Alger par le Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR) pour protéger les élèves des accidents de la route durant l'année scolaire 2019-2020.

Organisée sous l'égide du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en partenariat avec Renault Algérie et avec la participation des directions de l'éducation, des commissions de wilaya de la sécurité routière et de la société civile, la campagne prévoit des «cours» de sécurité routière, l'installation de circuits pédagogiques à travers les écoles, les maisons de la culture et les places publiques, l'animation d'ateliers de dessin et de coloriage sur le thème de la sécurité routière et la distribution de supports de sensibilisation destinés aux enfants et à leurs parents, a indiqué un communiqué du CNPSR.

Pour assurer une large diffusion, des spots publicitaires de sensibilisation destinés à la radio et à la télévision, des livrets, des jeux éducatifs, des dépliants et des affiches de sensibilisation ont été élaborés, a ajouté la même source. Cette campagne vise à



réduire les accidents de la route aux abords des écoles en inculquant aux écoliers la culture de la sécurité routière à travers des cours théoriques et pratiques et en incitant les conducteurs à respecter la Zone 30 (périmètre dans lequel la vitesse du trafic est modérée), selon le communiqué.

Le CNPSR a, par ailleurs, fait savoir qu'au cours de l'année scolaire 2018-2019 (septembre 2018-juin 2019), «188 enfants âgés entre 5 et 14 ans ont trouvé la mort et 3.692 autres ont été blessés» dans des accidents de la route survenus, pour la plupart, aux abords d'écoles primaires et de CEM.

ORAN: Actualisation du plan d'intervention en cas de crues et d'inondations

Les services de la protection civile d'Oran s'attèlent à actualiser le plan d'intervention en cas de crues et d'inondations en prévision de la saison d'hiver (2019-2020), a annoncé mardi le directeur de ce corps, le colonel Mahfoud Souiki.

Dans une déclaration à la presse en marge du lancement de la caravane de sensibilisation sur les risques d'inondations, M. Souiki a fait savoir que la mise à jour de ce plan est menée en collaboration avec différentes instances concernées en vue d'améliorer les capacités et moyens logistiques opérationnels pour faire face aux risques des crues.

L'actualisation de ce plan permet un inventaire des moyens dont disposent les services concernés dont la pro-



tection civile, les services techniques communaux et l'évaluation de la coordination entre intervenants et de la performance lors des opérations d'intervention.

Le colonel Souiki a souligné que cette opération vise à améliorer les méthodes d'intervention et de coordination surtout pour garantir la célérité et l'efficacité, rappelant que les inon-

dations dans certains cas perturbent le déroulement normal de la vie quotidienne notamment dans les zones exposées à ce genre de risques.

Les services compétents ont effectué auparavant un inventaire de plusieurs points exposés de manière continue aux risques d'inondations dans plusieurs régions, à l'instar de la place de la République au centre-

ville de Sidi Chahmi, le chemin de wilaya (CW) reliant El Braya et Oued Tlélat, certains endroits dans la daïra d'Es Sénia et la route nationale 11 reliant les wilayas d'Oran et Mostaganem dans son tronçon à Bir El Djir.

Les services de la protection civile ont recensé, à la dernière saison hivernale, 160 interventions en matière d'inondations sauvant des personnes emportées par les crues.

La caravane de sensibilisation dont le coup d'envoi a été donné par le colonel Mahfoud Souiki, a ciblé les élèves du CEM «moudjahid Charef Bott» qui ont pris connaissance des moyens d'intervention en cas d'inondations et ont reçu des explications et des orientations préventives.

TIZI-OUZOU: Le corps d'une personne décédée par brûlures découvert dans un champ

Une personne découverte décédée par brûlures dans un champ au lieu dit Azaghar, commune d'Assi Youcef (46 km au Sud de Tizi-Ouzou), a été évacuée par les éléments de la protection civile rapporte, mardi, un communiqué de ce corps.

La victime de sexe masculin et âgée de 59 ans a été découverte vers la mi-journée et prise en charge par l'unité de Ouadhias qui l'ont évacuée vers l'EPSP de Boghni, a-t-on ajouté de même source. La cause du drame ainsi que l'identité de la victime restent indéterminées pour l'heure en attendant la conclusion de l'enquête ouverte par les services de sécurité compétents.



NÂAMA: 20 personnes victimes d'intoxication alimentaire à Ain Sefra



Le service des urgences de l'établissement public hospitalier «Mohamed Boudiaf» d'Ain Sefra (Nâama) a accueilli 20 malades présentant des symptômes d'intoxication alimentaire, a-t-on appris auprès d'une source médicale de cet établissement de santé publique. Les malades souffrant de douleurs aiguës à l'abdomen ont été pris en charge et reçu les soins nécessaires avant de quitter l'hôpital dans un meilleur état de santé.

Les services de la direction du commerce de la wilaya ont souligné que les agents de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont sitôt pris des échantillons de poissons au marché hebdomadaire de la ville d'Ain Sefra pour analyses.

Le poisson serait à l'origine de l'intoxication, a-t-on indiqué. La direction de la santé et de la population de la wilaya de Nâama avait enregistré 156 cas d'intoxication alimentaire depuis le début de l'année en cours dont les causes sont notamment liées au «non respect des règles d'hygiène et la mauvaise conservation des produits alimentaires périssables».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 7 morts et 36 blessés en 24 heures (Protection civile)

Sept (07) personnes ont trouvé la mort et 36 autres ont été blessées dans 10 accidents de la circulation, enregistrés au niveau national durant les dernières 24 heures, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec un (01) mort et cinq (05) blessés dans deux (02) accidents, note la même source.

Durant la même période (du 24 au 25 septembre) 2019, les unités de la Protection civile ont enregistré 2.770 interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité, ajoute la même source, relevant que les éléments de la Protection sont également intervenus pour l'extinction de cinq (05) incendies urbains, industriels et divers dans plusieurs wilayas du pays.

RELIZANE: Chute mortelle d'une fillette du 2^e étage d'une habitation

Une fillette a trouvé la mort mardi suite à une chute du 2^e étage d'une habitation à Yellel (30 km à l'ouest de Relizane), a-t-on appris de source hospitalière.

L'accident s'est produit mardi, aux environs de 13H30, lorsque la fillette de 5 ans a chuté du balcon du domicile familial situé à la cité «Coopérative», dans la commune de Yellel.

La victime a été évacuée à la polyclinique de Yellel pour les premiers secours puis transférée à l'EPH «Mohamed Boudiaf» de Relizane où elle a succombé à ses blessures, a-t-on indiqué.

Les services de la sûreté de wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DIAGNOSTIC MÉDICAL: Efficacité encore incertaine



On manque encore d'études de qualité suffisante pour dire si l'intelligence artificielle est efficace pour établir un diagnostic à partir d'images médicales (scanner, IRM, etc.), conclut une analyse publiée mercredi.

«L'intelligence artificielle (IA) semble détecter les maladies à partir de l'imagerie médicale avec les mêmes niveaux de pertinence que les professionnels de santé» mais «au vu du faible nombre d'études de bonne qualité disponibles, le vrai potentiel de l'IA reste incertain», soulignent ses auteurs.

Sur plus de 20.000 publications passées en revue, moins de 1% étaient conçues avec une méthodologie suffisamment solide et des résultats confirmés par des experts indépendants, ajoute l'article paru dans *The Lancet Digital Health*, qui se présente comme «la première revue systématique» des études parues sur le sujet.

De plus, seulement 25 avaient validé leur modèle d'intelligence artificielle en le confrontant aux images médicales d'un autre échantillon de population que celui étudié et seulement 14 compareraient la performance des machines et des médecins sur les mêmes cas de patients.

L'intelligence artificielle appliquée au diagnostic médical utilise la méthode du «deep learning», ou apprentissage profond, qui permet à des machines d'effectuer des tâches complexes pour lesquelles elles ont été entraînées, comme la reconnaissance vocale ou visuelle.

«Parmi les quelques études de bonne qualité, nous avons établi que l'apprentissage profond pouvait effectivement détecter des maladies allant de cancers à des pathologies ophtalmiques avec autant d'exactitude que des professionnels de santé», note Alastair Denniston, consultant à l'University Hospitals de Birmingham (Royaume-Uni), qui a dirigé l'étude.

«On peut peut-être conclure que, d'après le maigre corpus disponible de travaux comparant l'IA aux médecins, l'IA ne fait pas moins bien que les humains. Mais les données sont limitées et il est encore trop tôt pour le dire», a jugé Tessa Cook, professeure assistante de radiologie à l'université de Pennsylvanie (États-Unis), dans un commentaire indépendant sur l'étude.

Comparer les deux est hasardeux, ajoute-t-elle, rappelant que les médecins travaillent dans le vrai monde, où les données médicales sont «brouillonnes, difficiles à cerner et imparfaites».

ESTONIE: Un ancien responsable de Danske Bank retrouvé mort

Un ancien responsable de la succursale estonienne de Danske Bank, disparu depuis lundi dernier, a été retrouvé mort chez lui dans ce qui s'apparente à un acte de suicide, selon de nombreux médias locaux.

Aivar Rehe (56 ans), qui a dirigé les opérations de Danske Bank en Estonie de 2006 à 2015, a été retrouvé mort dans la cour arrière de sa maison", indique la police estonienne.

L'ancien banquier a dirigé la filiale estonienne de Danske Bank pendant une période émaillée de nombreux actes de blanchiment d'argent, dont le montant s'élèverait à 200 milliards d'euros de transactions suspectes réalisées entre 2007 et 2015.

La banque danoise Danske Bank est visée par des enquêtes dans plusieurs pays, notamment aux États-Unis, et risque d'écopier de fortes amendes en lien avec ce gigantesque scandale de blanchiment de capitaux.

MIGRATIONS: Macron estime que son pays ne peut pas accueillir tout le monde

Le président Emmanuel Macron a estimé que «la France ne peut pas accueillir tout le monde si elle veut accueillir bien», à quelques jours d'un débat parlementaire sur le sujet.

«Pour continuer à accueillir tout le monde dignement on ne doit pas être un pays trop attractif», a-t-il ajouté, dans un entretien à la radio Europe 1 enregistré depuis New York et diffusé mercredi.

Le président français a plaidé pour «être humains et efficaces» et «sortir de certaines postures dans lesquelles nous sommes enfermés», entre «bonne conscience» et «faux durs», avant un débat sur l'immigration le 30 septembre à l'Assemblée nationale et le 2 octobre au Sénat.

«Ce serait un erreur de dire que la question migratoire est une question taboue ou que, en quelque sorte, on ne pourrait la poser que quand il y a des crises», a jugé M. Macron, assurant que «la France est un pays de migration de tout temps» et qu'il souhaite aborder ce débat sur un mode «extrêmement apaisé».

Il a reconnu une très forte augmentation du nombre de demandeurs d'asile, en raison d'une insuffisante coopération en Europe, et un «échec» des reconduites à la frontière.

La France a enregistré une hausse de 23% des demandes d'asile l'an dernier, avec notamment des dossiers albanais et géorgiens que les pouvoirs



publics estiment largement non fondés. Depuis plusieurs mois, Emmanuel Macron a mis en avant sa volonté de ne pas laisser le sujet de l'immigration à la droite et à l'extrême droite, suggérant un déséquilibre en Europe au détriment de la France et un aveuglement d'une partie de la classe politique sur la question. A quelques mois des élections municipales, en mars prochain, les premières du tout jeune parti présidentiel La République en Marche! (LREM), le président avait déjà appelé la semaine dernière sa formation à éviter d'être «un parti bourgeois» qui ignore l'opinion des classes populaires, plus directement confrontées aux effets de l'immigration et séduites par l'extrême droite.

CRASH DE LION AIR EN 2018: Boeing va indemniser 11 familles

Boeing a conclu un accord à l'amiable avec onze familles des victimes du vol 610 de Lion Air dont l'appareil, un 737 MAX, s'est écrasé au large de la mer de Java en Indonésie le 29 octobre 2018, faisant 189 morts, rapportent mercredi, des médias.

"Nous avons conclu un accord le mois dernier avec Boeing pour onze des dix-sept familles que nous représentons", a confirmé une des avocates en charge de ces dossiers au cabinet Wisner Law Firm à Chicago, Alexandra



Wisner, citée par l'AFP. "optimiste" pour les six autres dossiers et n'a pas

souhaité dire s'il y avait des points de blocage avec Boeing. D'après une source proche, citée par des médias, l'accord, qui est confidentiel, prévoit que le constructeur aéronautique américain verse au moins 1,2 million de dollars par victime.

Autrement dit, s'il y avait trois membres d'une même famille -- un couple et un enfant par exemple -- ce montant sera multiplié par trois. Contacté l'agence de presse, Boeing n'a pas répondu dans l'immédiat.

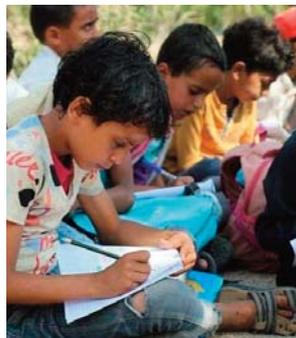
YÉMEN: 2 millions d'enfants privés d'école

Deux millions d'enfants yéménites ne sont pas scolarisés, dont près d'un demi-million ayant abandonné l'école depuis l'escalade du conflit en mars 2015, a souligné, mercredi, l'agence de l'ONU pour l'enfance (Unicef) à l'occasion de la rentrée scolaire dans ce pays en guerre. L'éducation de 3,7 millions d'enfants supplémentaires est en jeu, car les salaires des enseignants n'ont pas été versés depuis plus de deux ans, a ajouté l'Unicef dans un communiqué. «La violence, les déplacements et les attaques empêchent de nombreux enfants d'aller à l'école.

Comme les salaires des enseignants ne sont pas payés depuis plus de deux ans, la qualité de l'enseignement est également en jeu», a déclaré Sara Beysolow Nyanti, représentante de l'Unicef au Yémen.

Le conflit a dévasté le système éducatif déjà fragile au Yémen, où une école sur cinq ne peut plus être utilisée, selon la même source.

«Les enfants non scolarisés sont exposés à des risques de toutes sortes, notamment ceux d'être contraints de



participer aux combats, d'être forcés de travailler ou obligés de contracter des mariages précoces», a souligné la représentante de l'Unicef.

L'organisation a indiqué avoir versé l'année dernière des primes à plus de 127.400 enseignants et membres du personnel scolaire qui n'avaient pas été payés depuis plus de deux ans pour les aider à couvrir leurs frais de transport et autres dépenses

de base.

L'Unicef a ajouté avoir remis en état plus de 1300 écoles depuis 2015 et continue de fournir du matériel pédagogique aux enfants.

Elle a appelé à cesser les attaques contre les écoles et à trouver une solution au problème des salaires des enseignants et du personnel de l'éducation.

Le conflit qui oppose les éléments du mouvement Ansarullah (Houthis) aux forces du gouvernement, soutenues depuis 2015 par une coalition menée par l'Arabie saoudite, a tué des dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux civils, selon diverses organisations humanitaires.

Environ 3,3 millions de personnes sont toujours déplacées et 24,1 millions, soit plus des deux tiers de la population, ont besoin d'assistance, selon l'ONU qui évoque régulièrement «la pire crise humanitaire en cours dans le monde».

Selon l'Unicef, 1,8 million d'enfants de moins de cinq ans sont en situation de «malnutrition aigüe».

MALAWI/ TRAFIC D'IVOIRE: 2 personnes et trois complices reconnus «coupables» par la justice

La justice du Malawi a reconnu mardi coupables deux ressortissants chinois et trois de leurs complices africains poursuivis pour un dossier emblématique de trafic de défenses d'éléphants et de cornes de rhinocéros, ont rapporté des médias.



Le tribunal de Lilongwe annoncera le 21 octobre prochain la peine infligée aux cinq accusés.

Ils risquent une peine maximale de trente ans de détention et de travaux forcés.

Les cinq hommes - deux Chinois, deux Malawites et un Zambien - avaient été interpellés en décembre 2017 en possession de plus de 21 kilos d'ivoire et de corne de rhinocéros d'une valeur estimée à 42.000 dollars américains.

Le directeur des Parcs nationaux

du Malawi, Brighton Kumchedwa, s'est réjoui du jugement rendu mardi.

«Ce sont les Chinois qui font des dégâts dans le pays», a-t-il estimé, «en tuant des éléphants et des rhinocéros, ils ont sali le nom du Malawi en faisant un pays qui ne respecte pas la faune».

La patronne de l'Environmental Investigation Agency, ONG basée à Londres, a elle aussi salué la décision.

«Le Malawi est considéré comme

la plaque tournante des produits du braconnage dans toute l'Afrique australe», a souligné Mary Rice, «nous suivons donc ces procès avec grand intérêt».

L'ivoire et la kératine, qui constitue les cornes de rhinocéros, sont très prisées de la médecine asiatique pour leurs vertus prétendument curatives.

Leur trafic provoque chaque année la mort de plus de 40.000 pachydermes, pour l'essentiel africains.

FRANCE: L'audiovisuel public regroupé dans une maison commune

Les entreprises de l'audiovisuel public en France seront bientôt regroupées au sein d'une «BBC à la française» (hormis TV5Monde et Arte), a annoncé le gouvernement qui souhaite notamment l'adapter aux révolutions du numérique.

«Le projet de loi que je porte prévoit la création d'une société mère à la tête d'un groupe baptisé France Médias.

La société mère détendra 100% du capital des sociétés filles: France Télévisions, Radio France, France Médias Monde (qui chapeaute RFI et France 24, ndlr) et l'Ina (Institut national de l'audiovisuel)», a annoncé le



ministre de la Culture Franck Riester dans un entretien au quotidien Le Figaro.

Ce grand «meccano» de

l'audiovisuel reviendra à regrouper sous un même toit des télévisions et des radios séparées depuis 1975. En revanche, Arte

France et TV5 Monde conserveront leur indépendance.

Les deux entreprises, aux statuts particuliers car issues de partenariats internationaux, «participeront à cette dynamique en conservant leur actionnariat et leurs gouvernances actuels», a précisé M. Riester.

Cette holding, en débat depuis le début du quinquennat, devrait être créée début 2021, a précisé M. Riester, qui a assuré que, pour préserver l'indépendance du service public, l'Etat sera minoritaire au sein du conseil d'administration de France Médias.

COLOMBIE: 2 indigènes «sauvagement tués»

Le Conseil régional des peuples indigènes du Cauca (CRIC), une localité située dans le sud-ouest de la Colombie a dénoncé mardi le meurtre de deux indigènes «sauvagement tués» par des inconnus dans cette région parmi «les plus violentes» du pays sud-américain, rapportent des médias. Le double homicide s'est produit dans le village de La Unión, relevant de la municipalité de Pelez, a indiqué le CRIC dans un communiqué, relayé par la presse.

José David Musse Campo (49 ans), engagé dans les rangs de l'armée, a été touché par une arme à feu au crâne et dans le dos, alors que Yilvero Alberto Velasco Yacuechime, a reçu plusieurs coups de couteau

dans le dos, en plus d'une balle dans la poitrine, a précisé la même source. Citant les témoignages des habitants, le CRIC a indiqué que les deux victimes ont été tuées alors qu'elles se rendaient à bord d'une moto au village de Santa Barbara après avoir joué un match de football.

En dépit du renforcement de la présence de l'Armée, le Cauca connaît régulièrement des affrontements entre guérillas et organisations criminelles.

En août dernier, le bureau de la Coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) avait alerté contre le confinement de 500 personnes dans cette région à cause des combats entre groupes armés.



PAKISTAN: Le bilan des morts du tremblement de terre grimpe à 28



Le bilan des morts du tremblement de terre de magnitude 5,8 sur l'échelle de Richter qui a frappé le nord du Pakistan ainsi que la région du Cachemire sous le contrôle de ce pays s'élève désormais à 28, avec au moins 476 blessés, tandis que l'effort de sauvetage est toujours en cours, ont annoncé mercredi matin des responsables ainsi que des médias locaux.

Un premier bilan faisait état de 22 morts.

D'après une déclaration lue par le porte-parole du ministre de l'Intérieur du Cachemire sous contrôle pakistanais, 26 personnes sont mortes et 456 ont été blessées dans le district de Mirpur, à la frontière de la province orientale du Punjab. A ceux-là s'ajoutent deux femmes tuées et 20 blessés dans les districts orientaux de Jhelum et Lahore, selon les rapports.

L'épicentre du tremblement de terre a été déterminé comme atteignant une profondeur de 10km, à 5km au nord du district de Jhelum, lequel se trouve à quelque 119km au sud-est de la capitale Islamabad.

MALI: Au moins 7 morts dans l'explosion d'un camion-citerne à Bamako



Au moins sept personnes ont été tuées et près d'une cinquantaine blessées mardi dans l'explosion accidentelle d'un camion-citerne dans le centre de Bamako, selon un bilan du gouvernement malien qui risque de s'alourdir vu l'état de certains blessés. «Le bilan provisoire fait état de sept morts et 46 blessés par suite de brûlures», a indiqué dans un communiqué le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Yaya Sangaré.

Un camion-citerne transportant 14.000 litres de carburant s'est couché sur le flanc pour une raison inconnue en milieu d'après-midi à proximité d'une station-service et d'un hôtel, sur une grande artère de la commune de Badalabougou, dans le centre de Bamako, selon le gouvernement.

Ensuite, «des gens qui étaient là sont venus pour le soulever», a raconté un témoin, Moussa Zala, conseiller du chef du quartier où l'accident s'est produit cité par l'AFP.

«C'est en le soulevant que l'explosion a eu lieu. La flamme est sortie sur tous les gens qui étaient là», a-t-il ajouté.

Quarante-deux blessés ont été évacués à l'hôpital universitaire Gabriel Touré et quatre à l'Hôpital du Mali à Bamako, selon le gouvernement.

Les personnes décédées ont été transportées au «Centre de Santé de Référence du Quartier-Mali», selon la même source.

Les opérations de secours se sont poursuivies pendant plusieurs heures et le secteur du sinistre a été «sécurisé», selon le ministère de la Sécurité.

Manger des fruits rouges détoxifie le cerveau

Fraises, framboises, myrtilles, et autres baies rouges, riches en flavonoïdes, sont excellentes pour les capacités cognitives et permettent de lutter contre les maladies cardiaques. Dans une étude, des chercheurs américains ajoutent qu'elles permettent aussi de détoxifier le cerveau et d'éliminer les protéines toxiques.

Leurs conclusions de ces recherches sont publiées par la Fédération of American Societies for Experimental Biology.

Pour étudier les effets protecteurs des baies sur le fonctionnement du cerveau, et en particulier sur la capacité du cerveau se détoxifier et à éliminer les substances toxiques, des scientifiques du Centre de recherche en nutrition humaine de l'Université Tufts et du Maryland ont alimenté des rats avec un régime riche en baies pendant 2 mois. Ils ont ensuite analysé leur cerveau. Les rats ont été divisés en deux groupes. Le cerveau

du premier groupe a été évalué après 36 heures de rayonnement et l'autre au bout de 30 jours.

Les baies favorisent l'élimination des protéines toxiques

Après 30 jours de régime alimentaire riche en baies, le cerveau des rats semble mieux se protéger des radiations que l'autre groupe témoin. Le Pr Shibu Poulose, auteur principal de l'étude, explique que «le cerveau des rats alimentés en fruits rouges régule mieux la

synthèse, la dégradation et le recyclage des composants cellulaires et efface les accumulations toxiques. ». Et cette nouvelle est intéressante car «la plupart des maladies du cerveau comme l'Alzheimer et le Parkinson sont associées à des niveaux plus élevés de protéines toxiques».

Une étude, menée par les mêmes chercheurs, est actuellement en cours auprès de participants âgés de 60 à 75 ans pour évaluer comment les baies et leur phytonutriments protègent le cerveau âgé et permettent de lutter contre le déclin cognitif.



Le cerveau peut classer des mots pendant le sommeil

Vous pensez que votre esprit est en mode veille quand vous dormez, mais il n'en est rien. Votre cerveau continue à être actif. Notre cerveau ne dort-t-il donc jamais ? Des chercheurs de l'université de Cambridge en Grande-Bretagne et du CNRS à Paris ont entrepris de traquer l'activité cérébrale de volontaires pendant leur sommeil et en particulier celle correspondant aux zones cérébrales du langage. Objectif : savoir si on peut identifier des mots alors qu'on est en plein sommeil. Leur expérience a confirmé leur supposition : les participants ont réussi à réagir à classer des mots pendant leur sommeil sans même le savoir.

Le cerveau est un muscle incroyablement capable d'exécuter certaines tâches si celles-ci sont automatisées, démontrent les chercheurs. Pour les besoins de l'étude, parue dans la revue scientifique *Current Biology*, les obèses ont commencé par répondre à un exercice d'identification des mots. Ils devaient lever la main droite quand ils entendaient un nom d'animal et la main gauche à

l'écoute d'un nom d'objet. En parallèle, leur activité cérébrale était pistée au moyen d'un électroencéphalogramme.

Dans la seconde partie du test, les participants se sont endormis et une nouvelle liste de mots leur a été soumise avec les mêmes consignes : classer les noms d'objets ou d'animaux. Et là surprise, le cerveau a continué à réagir positivement. «Le cerveau est demeuré capable de percevoir les sons de l'environnement, d'extraire la signification des mots et de décider quelle action mener - bouger la main droite ou la main gauche», raconte les chercheurs. Preuve que le cerveau peut être beaucoup plus actif que nous le pensons pendant notre sommeil. «Ceci explique certaines expériences de la vie quotidienne comme notre sensibilité à notre nom pendant notre sommeil ou à l'alarme spécifique de notre réveil», remarque Sir Koulter, directeur de l'étude, également à la tête de notre non pendant «cervau et conscience» à l'école normale supérieure de Paris.

EPILEPSIE : le cerveau produit son propre Valium

Des chercheurs américains ont découvert une protéine produite par le cerveau qui agit comme un tranquillisant. Cette avancée scientifique permet d'envisager des nouveaux traitements pour soigner l'épilepsie.

Intulé d'aller chercher du Valium dans les médicaments, le cerveau en fabrique lui-même ! Cette découverte, publiée par la revue *Neuron*, nous vient des scientifiques de l'université américaine de Stanford.

Dans l'étude, les chercheurs ont identifié une protéine sécrétée par le

cerveau, qui agit comme un tranquillisant. Cette protéine pourrait permettre de travailler sur de nouveaux traitements pour soigner l'épilepsie et plusieurs troubles semblables (sommeil, anxiété).

Une piste pour prévenir les crises d'épilepsie

«C'est l'une des découvertes les plus excitantes que nous ayons fait depuis de nombreuses années», explique John Huguenard, professeur de neurologie et auteur principal de l'étude. «Nos ré-

sultats montrent pour la première fois qu'un noyau profond au milieu du cerveau génère de petites protéines qui agissent comme les benzodiazépines (NDLR, une famille de médicaments dont le Valium fait partie)».

Le professeur ajoute que grâce à cette découverte il sera peut-être possible un jour de développer des agents capables de déclencher et augmenter l'activité de cette protéine chez les patients épileptiques en tout début de crise, évitant ainsi qu'elle ne se déclenche.

Etre bilingue entretient le cerveau

Les adultes qui maîtrisent deux langues apprises pendant leur enfance auraient en vieillissant un cerveau en meilleure forme que les autres, selon une nouvelle étude.

Parler couramment deux langues n'est pas seulement utile en voyage ou dans le cadre professionnel. Être bilingue aurait également un intérêt pour la santé mentale. Des chercheurs de l'Université de Kentucky College of Medicine ont découvert que les adultes qui sont bilingues depuis qu'ils sont enfants ont une meilleure «flexibilité cognitive». L'étude, publiée dans le *Journal of Neuroscience*, suggère que les bénéfices du bilinguisme sur le fonctionnement du lobe frontal du cerveau seraient plus visibles à mesure que l'on vieillit. L'expérience a été conduite sur 110 adultes



âgés entre 60 et 68 ans. Ils ont été soumis à des tests cognitifs pour évaluer leur flexibilité cognitive. Certains des volontaires parlaient une seule langue, tandis que les autres étaient bilingues depuis leur enfance. Résultat, les participants bilingues étaient capables de réaliser les exercices plus rapidement que les autres. Les

scanners ont montré que le cortex préfrontal du cerveau des bilingues dépensait moins d'énergie que chez les personnes unilingues. Une étude précédente a révélé que la pratique de deux langues pouvait aussi protéger le cerveau de certaines maladies liées à l'âge comme Alzheimer.

En 2007, des chercheurs

de l'université de York ont constaté que dans un groupe de 184 patients présentant des troubles cognitifs, les symptômes de sénilité apparaissaient plus tard chez les personnes bilingues (75 ans contre 71 ans chez les unilingues). Si connaître deux langues pourrait protéger le cerveau, à l'inverse le stress le ferait vieillir plus vite.

Le cerveau voit ce qu'on ne voit pas

Votre cerveau détecte beaucoup d'informations visuelles mais ne vous le dit pas ! En effet, il ne vous renvoie que les messages essentiels pour la compréhension instantanée.

Trop d'infos tuent l'info ! Le cerveau a une capacité à analyser un très grand nombre d'informations visuelles, à les traiter et les trier pour nous renvoyer uniquement les plus importantes, selon une étude scientifique de l'Université de l'Arizona (États-Unis).

Pour comprendre comment le cerveau analyse les informations visuelles, Jay Sanguinetti, chercheur de l'Université à soumis aux bénévoles de l'étude des images très particulières. Ils ont dû observer des silhouettes noires sur fond blanc du motif principal était assez difficile à percevoir, car « camouflé » dans les espaces blancs.

Une analyse des ondes cérébrales

Alors que les participants regardaient ces images, les chercheurs mesuraient leur activité cérébrale par électroencéphalogramme (EEG). Ils voulaient comprendre si ces silhouettes que les bénévoles ne voyaient pas étaient quand même perçues par leur cerveau.

Scientifiquement, quand le cerveau a bien reconnu une forme et qu'il peut la nommer comme représentatif d'un objet réel, il émet une onde cérébrale particulière la N400. Après analyse des ondes cérébrales, les scientifiques ont observé que même si les sujets ne reconnaissent pas certaines images, leur cerveau le faisait et en très peu de temps. A peine 400 millisecondes après l'affichage de l'image, il émet l'onde N400. En revanche, il ne transmet pas l'information, la traitant comme une perception.

Trop d'infos tuent l'info

« Si le cerveau a choisi de privilégier la survie de certaines informations, ce n'est pas une perte de ressources, bien au contraire », explique les auteurs. « Comme le cerveau traite énormément d'informations, il a évolué et appris à analyser les plus importantes à un moment donné. Il ne renvoie que les messages essentiels à une prise de conscience de l'environnement visuel dans l'intérêt de notre survie, probablement. Cela nous permet de ne pas nous noyer sous une masse floue d'informations. » Par exemple, il serait difficile d'imaginer être capable de traverser la rue sans risque en percevant toutes les ombres chinoises existantes...

Les conclusions de cette étude ont été publiées dans la revue *Psychological Science*.

FLORE INTESTINALE

Elle influencerait notre humeur et nos envies culinaires

Les bactéries qui composent notre flore intestinale auraient une incidence sur nos humeurs et nos envies culinaires, d'après une nouvelle étude scientifique américaine.

La flore bactérienne intestinale, ou microbiome comme l'appelle les chercheurs, pourrait manipuler notre humeur et même nos envies culinaires. C'est en tout cas ce qui ressort de l'étude menée par deux équipes de recherche de l'Arizona State University, de l'UC San Francisco et de l'Université du Nouveau Mexique.

Après avoir étudié l'ensemble de la littérature scientifique portant sur le microbiome, les chercheurs ont constaté que les différentes espèces de bactéries n'ont pas toutes les mêmes besoins nutritifs. Là où certaines privilégient les aliments riches en sucre par exemple, d'autres préfèrent les matières grasses. Et, pour pouvoir rester implantés dans notre intestin qui constitue leur écosystème, les bactéries se doivent d'obtenir les nutriments dont elles ont besoin. Ainsi libèrent-elles des signaux moléculaires à destination de notre système endocrinien ou nerveux, qui influent alors des réponses physiologiques et comportementales, nous poussant à préférer tel ou tel aliment.

« Les microbes de notre intestin ont la capacité de manipuler l'humeur et le comportement en altérant les signaux neuroaux dans le nerf vague, en changeant les récepteurs du goût, et en produisant des toxines qui nous font



nous sentir mal, ou au contraire des "récompenses" qui vont nous faire sentir bien » explique

Athena Aktipis, co-auteure de l'étude. « Les bactéries des intestins sont manipulatrices, ajoute

Carlo Maley, directeur de l'UC de San Francisco, elles n'ont pas toutes les mêmes intérêts ; certains correspondent à nos objectifs alimentaires alors que d'autres non.»

Un microbiome à modifier pour lutter contre l'obésité

Il a par ailleurs été démontré dans cette même étude que certaines souches bactériennes augmentaient l'anxiété chez les souris, ou encore que la consommation de probiotiques contenant des lactobacillus casei pourrait améliorer l'humeur, lors d'un essai clinique sur l'homme.

Des traitements à base de probiotiques, de transplantation fécale ou d'antibiotiques pourraient être développés à terme pour nous permettre de maintenir notre équilibre alimentaire, ou de lutter contre l'obésité.

« Cibler le microbiome pourrait augmenter les possibilités de prévention des maladies comme l'obésité, le diabète ou encore le cancer du système gastro-intestinal. Nous ne faisons que commencer à effleurer la surface de l'importance du microbiome dans la santé humaine » conclut la chercheuse Athena Aktipis.

LE RÉGIME SANS GLUTEN N'EST PAS UN RÉGIME AMAIGRISSANT

La majorité de la population imagine des vertus santé et amaigrissantes au régime sans gluten, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Et trop de femmes le suivent pour de mauvaises raisons et sans connaître les risques pour la santé de ce choix alimentaire.

Le régime sans gluten n'est pas amaigrissant et n'est pas forcément bon pour la santé, selon une nouvelle étude scientifique publiée dans la revue médicale *the Journal of Nutrition Education and Behavior*. Contrairement à ce qu'une grande partie de la population croit, « Si je suis une étudiante et que je souhaite perdre du poids, je peux lire sur Internet que le régime sans gluten est idéal pour y arriver. Je risque alors de me priver des aliments qui contiennent des nutriments essentiels » explique le Professeur Shelnett de l'Université de Floride. Trop de femmes pensent qu'un régime sans gluten est un régime amaigrissant. Or, les personnes contraintes de suivre un tel régime n'ont pas le choix et le font pour des raisons médicales.

Comme les aliments sans gluten raffinés sont pauvres en vitamines et en minéraux essentiels, elles rééquibrent leur alimentation et compensent ces manques avec des compléments en vitamines. Pour mettre en

exergue les idées reçues de la population sur le régime dans gluten, la chercheuse a réalisé une étude comportementale avec 97 étudiants. Les volontaires devaient évaluer le goût et les bienfaits pour la santé des aliments sans gluten.

60% des participants ont déclaré que le régime sans gluten pouvait traiter des maladies. Un tiers d'entre eux (35%) pense qu'il peut améliorer les problèmes digestifs, et qu'il est plus sain pour la santé. 32% des participants pensent même que les médecins le prescrivent pour perdre du poids.

« Comme cette étude a été réalisée avec un petit nombre de participants, elle n'est pas représentative de la population. En revanche elle met en avant les idées reçues de la population sur le régime sans gluten » conclut la chercheuse. « Le problème est qu'il y a beaucoup de femmes en bonne santé qui choisissent un régime sans gluten parce qu'elles pensent qu'il est plus sain pour elles et qu'il peut les aider à maigrir en plus de leur procurer une plus jolie peau » explique le Professeur Shelnett. Le régime sans gluten, une obligation pour les personnes atteintes de la maladie coeliaque La maladie coeliaque est une intolérance permanente à certaines fractions protéiques du gluten. Elle provoque



une atrophie villositaire (destruction des villosités de l'intestin grêle). Il s'ensuit une malabsorption des nutriments, en particulier du fer, du calcium et de l'acide folique. Ses symptômes sont douloureux (diarrhée chronique, ventre ballonné, anémie...) et le seul traitement de la maladie coeliaque consiste à suivre un régime sans gluten strict et à vie car il n'existe aujourd'hui, aucun médicament.

MOZAMBIQUE: 12 personnes tuées dans des attaques terroristes

Au moins douze personnes ont été tuées lundi soir dans le nord du Mozambique au cours de nouvelles attaques attribuées au groupe terroriste qui fait régner depuis deux ans la terreur dans la région, à moins d'un mois des élections générales.

Un premier raid a visé le village de Mbau, dans le district de Mocimboa da Praia, dont 10 habitants ont été assassinés et la moitié des maisons incendiées, ainsi que le local du parti au pouvoir (Frelimo), a rapporté un responsable local.

«Quand ils sont entrés dans le village, ils sont tombés sur un groupe de jeunes gens qui buvaient de l'alcool.

Beaucoup ont été tués», a raconté Assane Issa cité par l'AFP.

«Les villageois se sont ensuite enfuis dans les bois», a-t-il ajouté.

La police antiémeute est alors intervenue et a réussi à faire fuir les assaillants au terme d'une fusillade qui s'est achevée vers 01h00 du matin, a poursuivi M. Issa. Plus tôt lundi, un autre raid avait visé le village de Mindumbe, à quelques dizaines de km plus au sud.

«Les insurgés ont surpris deux hommes dans leurs champs, ils les ont tués puis les ont décapités», a indiqué sous couvert de l'anonymat un villageois.

La police ne fait traditionnellement aucun commentaire sur les attaques attribuées aux terroristes dans la région.

NIGERIA: Un humanitaire nigérian tué par des terroristes

Un travailleur humanitaire nigérian enlevé avec cinq autres personnes par un groupe terroriste dans le nord-est du Nigeria en juillet a été tué, a annoncé, mercredi, l'ONG Action contre la faim (ACF).

«Le groupe armé retenant captifs une salariée d'Action contre la faim, deux chauffeurs et trois personnels du ministère de la Santé a exécuté un otage», affirme un communiqué.

ACF «condamne dans les termes les plus forts cet assassinat et appelle de manière urgente à la libération des cinq autres otages en rappelant que ces derniers étaient présents dans le Nord-Est du pays uniquement pour venir en aide aux plus vulnérables».

Les cinq autres otages sont aussi de nationalité nigérienne.

L'ONG se dit «particulièrement inquiète» et «totalement mobilisée pour s'assurer qu'ils puissent être en sécurité rapidement et retrouver leurs familles».

Ils avaient été enlevés lors de l'attaque de leur convoi le 18 juillet, sur la route entre la capitale du Borno, Maiduguri, et la ville de Damasak.

Un des chauffeurs avait été tué pendant l'embuscade.

Le groupe armé Iswap, affilié à l'Organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) est particulièrement actif dans cette région reculée proche du lac Tchad et frontalière avec le Niger, où il mène depuis un an des attaques répétées contre les forces de sécurité nigérianes.

Les humanitaires sont régulièrement pris pour cible par les terroristes qui pratiquent les enlèvements contre rançon pour financer leurs opérations ou pour échanger avec le gouvernement nigérian leurs captifs contre des membres de leur groupe faits prisonniers, menaçant de tuer leurs victimes si leurs revendications sont pas satisfaites.

La semaine dernière, l'armée nigérienne avait obligé ACF à évacuer ses bureaux de Maiduguri (Etat du Borno) et Damaturu, dans l'Etat voisin de Yobe, accusant l'organisation humanitaire «d'aider et d'encourager les terroristes» en leur fournissant nourriture et médicaments.

Une source humanitaire basée dans la région avait alors confié aux médias que ces fermetures soudaines pouvaient être liées avec les négociations menées pour faire libérer les otages.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC RASD: Ould Salek condamne les déclarations du MAE marocain et ses arguments réfutés par la communauté internationale

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a condamné le discours du ministre marocain des Affaires étrangères (MAE), Nasser Bourita, prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies (ONU), affirmant que ce discours était une répétition de la politique d'intransigeance adoptée par l'occupation marocaine.

«Le MAE marocain avait prononcé, hier, un discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, dans lequel il a réitéré la position intransigeante habituelle de l'occupation marocaine, en répétant, avec arrogance, les mêmes arguments désuets», a indiqué M. Ould Salek dans une déclaration à la presse à New York.

Pour le responsable sahraoui, «le discours du ministre marocain se heurte aujourd'hui à la réalité de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), qui s'assoie à côté du Maroc lors des foras internationaux», ajoutant que «ses arguments sont rejetés et réfutés par la communauté internationale».

«La guerre hostile menée contre le peuple sahraoui et la politique expansionniste et intransigeante visant à gagner davantage de temps entraîne, de plus en plus, le Maroc vers une situation inconnue et un avenir incertain et fait plonger son peuple dans la pauvreté, l'ignorance, la privation et la misère», a-t-il soutenu.

Le peuple sahraoui, qui s'apprête à organiser le 15ème Congrès du Front Polisario «est déterminé, plus que jamais, à exercer sa souveraineté et recouvrer ses pleins droits, en dépit des manœuvres incessantes de l'occupation marocaine et de ses discours réfutés par la légalité internationale».

Le dossier de la RASD évoqué dans le rapport de Guterres soumis à l'AG de l'ONU

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait soumis à l'Assemblée générale un rapport sur les droits des peuples à l'autodétermination dans lequel il a informé l'organe délibérant de l'organisation onusienne de l'état



d'avancement du dossier du Sahara occidental.

Le rapport, figurant à l'ordre du jour de la 74ème session de l'Assemblée générale de l'ONU qui a entamé ses travaux la semaine dernière à New York, a été soumis, en application de la résolution 73/160 de l'AG, par laquelle celle-ci a prié le secrétaire général de lui faire rapport sur la question de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination.

M. Guterres a ajouté que, dans son dernier rapport d'avril 2019 sur la question sahraouie, il a fait observer que «pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, il faudrait une volonté politique forte non seulement de la part des parties et des Etats voisins, mais aussi de la communauté internationale».

Guterres relève que l'Assemblée générale de l'ONU a appuyé dans sa

résolution 73/07 sur la question du Sahara occidental «le processus de négociation, initié par le Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et a loué les efforts déployés à cet égard par le secrétaire général et son envoyé personnel pour le Sahara occidental».

La résolution 73/07, adoptée en décembre 2018, a souligné la nécessité pour les parties au conflit d'entrer de bonne foi et sans conditions préalables dans une phase de négociation plus intensive.

Le Conseil de sécurité, qui a examiné le rapport d'avril 2019, a adopté la résolution 2468 (2019), réitérant sa volonté «d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

RENCONTRE AL SARAJ-MOGHERINI À NEW YORK : La reprise du processus politique doit se faire sur de nouvelles bases

Le président du gouvernement libyen d'entente nationale GNA, Fayed El Saraj, et haute représentante de la diplomatie européenne, Fédérica Mogherini, se sont mis d'accord sur la nécessité d'une position commune européenne par rapport à la crise libyenne, lors de leur rencontre mardi à New York en marge des réunions de l'Assemblée générale de l'ONU.

«La réunion a eu pour ordre du jour l'étude de l'évolution de la situation en Libye.

Les deux interlocuteurs se sont mis d'accord sur la nécessité d'une position commune européenne par rapport à la crise libyenne», a indiqué



la direction de la communication du GNA.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères libyen, Mohamed Syala et de l'ambassadeur libyen à l'UE, Hafid Kadour.

Federica Mogherini a indiqué à l'occasion que «les efforts de l'UE vont dans le sens du retour du processus politique en Libye, tout en affirmant que l'UE est contre toute forme de violence qui prendrait pour cible les

civils et contre toute infraction à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU concernant l'interdiction des armes.

De son côté, le président du GNA, Fayed El Saraj, a réitéré l'engagement des forces du GNA à «résister aux agressions contre la capitale Tripoli», en réaffirmant qu'«il n'est pas question d'abandon du projet de l'installation d'un Etat civil et démocratique».

D'autres sujets ont été abordés lors de la réunion dont les dossiers de la coopération entre la Libye et l'Union européenne, en plus de la question de l'immigration clandestine, a-t-on ajouté de même source.

DIPLOMATIE

Russie, Iran et Turquie contribueront à la tenue de la réunion du Comité constitutionnel syrien

Les ministres iranien, russe et turc des Affaires étrangères se sont mis d'accord, mardi, sur la nécessité de contribuer à la tenue de la première réunion du Comité constitutionnel syrien prévue prochainement à Genève en Suisse.

Les chefs de diplomatie iranien, Jawad Zarif, russe Sergueï Lavrov et turc Mevlüt Çavuşoğlu ont tenu une réunion, mardi, en marge de la 74e Assemblée générale des Nations Unies à New York.

«L'Iran, la Russie et la Turquie ont réaffirmé leur attachement à la souveraineté, l'indépendance, l'unité et la cohésion de la Syrie», selon un communiqué publié sur le site web du ministère russe des Affaires étrangères.

«Les ministres ont exprimé leur détermination à soutenir les travaux du Comité constitutionnel syrien en s'engageant avec les parties syriennes et le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Syrie», mentionne la même source.

«La réunion du Comité constitutionnel est une étape vitale qui ouvrirait toujours la voie à un processus politique durable mené par la Syrie.

Cela est conforme aux décisions du Congrès du dialogue national syrien et à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies», note, en outre, le communiqué.

La Syrie a remis, à cette occasion, la liste des noms des membres de la délégation gouvernementale pour le comité constitutionnel aux ambassadeurs iranien et russe à Damas.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid al-Mouallem, a déclaré, à ce propos, que les activités du Comité constitutionnel chargé de rédiger la Constitution de la Syrie en



crise ne signifient pas la cessation des opérations militaires.

«La guerre se poursuit en Syrie et nous poursuivons les opérations militaires jusqu'à la libération de l'ensemble de notre territoire et cela n'est pas en contradiction avec les travaux sur la mise en place de la nouvelle Constitution», a déclaré M. al Mouallem à la télévision syrienne.

«Nous n'acceptons pas les idées et un calendrier sur les activités du Comité qui nous soient imposés de l'extérieur et nous ne permettrons jamais une ingérence dans la rédaction de notre Constitution», a-t-il ajouté. L'émissaire spécial de l'ONU en Syrie, Geir Pedersen, qui était en

déplacement en Syrie, lundi, a indiqué qu'il retournera à Damas après les réunions de l'Assemblée générale de l'ONU pour se mettre d'accord sur tous les détails.

Pour rappel, les présidents iranien, russe et turc, respectivement Hassan Rohani, Vladimir Poutine et Tayeb Erdogan, se sont réunis le 16 septembre courant pour étudier la situation en Syrie.

Les trois dirigeants avaient insisté, dans la déclaration commune sanctionnant les travaux de la réunion, «sur la souveraineté de la Syrie, son indépendance et son intégrité territoriale, ainsi que sur le strict respect des principes de l'ONU».

VENEZUELA-RUSSIE:

Poutine encourage Maduro à dialoguer avec l'opposition

Le président russe Vladimir Poutine a appelé hier son homologue vénézuélien Nicolas Maduro à poursuivre un dialogue avec l'opposition pour éviter une situation «néfaste» dans un pays en proie à une profonde crise économique et politique.

«La Russie soutient tous les organes légitimes du pouvoir au Venezuela, le président et le parlement, ainsi que le dialogue que vous, Monsieur le Président, et votre gouvernement menez avec l'opposition», a déclaré M.

Poutine lors d'une rencontre officielle au Kremlin.

«Tout refus du dialogue

est pour nous irrationnel, néfaste pour le pays et menace le bien-être de la population», a-t-il dit, tout en réaffirmant son soutien au Venezuela «en ce moment difficile où le pays se trouve sous une pression extérieure». Selon M. Poutine, la Russie «a investi en gros quatre milliards de dollars dans l'économie du Venezuela», notamment dans les secteurs agricole et pharmaceutique. Quant à la coopération militaire, elle «s'exprime avant tout à travers les engagements de la Russie pour l'entretien de l'équipement acquis par le Venezuela», a ajouté le chef du Kremlin. Arrivé mardi à Moscou, le prési-

dent vénézuélien a dit qu'il «s'était toujours senti très à l'aise à Moscou».

«Ensemble, nous pouvons surmonter tous les obstacles», a-t-il affirmé en s'adressant à M. Poutine. Les deux présidents se rencontrent mercredi pour «échanger sur les affaires régionales (...) et sur l'ingérence directe de pays tiers dans les affaires ibéro-américaines», avait indiqué le Kremlin. Nicolas Maduro, qui s'était rendu pour la dernière fois à Moscou en décembre, a également annoncé des rencontres avec les dirigeants d'«importantes sociétés russes» lors de cette nouvelle visite. Aux

prises avec la pire crise économique de l'histoire récente de son pays, M. Maduro, au pouvoir depuis 2013, a été réélu pour un second mandat en 2018 à l'issue d'un scrutin boycotté par l'opposition qui en a rejeté les résultats, tout comme une grande partie de la communauté internationale.

Fin janvier, le chef de file de l'opposition vénézuélienne, Juan Guaido, soutenu par de nombreux pays occidentaux dont les Etats-Unis, s'est autoproclamé président par intérim, sans pour autant parvenir à évincer Nicolás Maduro, le président légitime du Venezuela.

MANIFESTATIONS À HAÏTI:

Le président appelle à une trêve

Le président haïtien, Jovenel Moïse, a appelé à «une trêve historique», dans un message diffusé sur la télévision d'Etat dans la nuit de mardi à mercredi, alors que des manifestations et une pénurie de carburants paralysent le pays depuis un mois.

«Je vous demande une trêve historique pour entamer les réformes institutionnelles sociales et économiques indispensables au développement national», a déclaré Jovenel Moïse, lors de son allocution d'une quinzaine de minutes. Le président,

qui a annulé, lundi, son déplacement à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies, s'exprimait pour la première fois depuis mi-août.

Mardi, l'opposition a appelé à une nouvelle journée de manifestation nationale pour vendredi.

Avec un gouvernement démissionnaire depuis six mois, le pays s'enfonce dans la crise politique.

Les contestataires ont dressé ces derniers jours des barricades sur les principaux axes routiers et les violences ont connu une recrudescence

lundi avec des dégradations et le pillage de commerces dans la capitale, selon les médias.

M. Moïse n'a formulé aucune annonce précise quant aux mesures envisagées pour rétablir l'ordre, témoignant sa sympathie aux familles et entrepreneurs «victimes des actes d'insécurité».

«Je me suis promis de ne pas répondre à la violence politique par la violence.

Je réponds à la violence politique par le dialogue», a dit M.

Moïse dans son allocution.

G7/BIARRITZ:

Les commerçants indemnisés à hauteur de 1,2 million d'euros



Une «enveloppe de 1,2 millions d'euros» permettra d'indemniser les commerçants de Biarritz et sa région qui ont financièrement souffert de l'organisation du Sommet du G7 (24-26 août), a annoncé hier le gouvernement.

«Cette indemnisation concernera l'ensemble des villes dont les commerces ont été touchés par des nuisances ou des incidents : Biarritz, mais aussi Bayonne, Urrugne, Hendaye, Bidart et Anglet», dans les Pyrénées-Atlantiques, assurent dans un communiqué les ministères de l'Action et des comptes publics et de l'Economie et des Finances.

Pour avoir droit à cette «aide exceptionnelle», promise par le président de la République après le sommet, les entreprises commerciales, artisanales et de services devront prouver qu'elles sont subies «d'importantes pertes» à cause du G7, durant lequel le centre-ville de Biarritz a été déserté par les touristes tandis que les communes alentour ont été le théâtre de manifestations et d'actions d'opposants.

C'est un comité départemental présidé par le préfet des Pyrénées-Atlantiques qui examinera chaque cas individuel avant la fin octobre et déterminera le préjudice subi avant d'attribuer une aide, plafonnée à 2.000 euros par commerce, sauf pour ceux situés dans la «zone rouge» de Biarritz, complètement interdite à la circulation, qui auront droit à 4.000 euros.

Une indemnisation de 10.000 euros est également prévue en «cas d'impact exceptionnel».

Fin août, la secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances Agnès Pannier-Runacher avait annoncé à Biarritz le déblocage d'une «première enveloppe» de 350.000 euros.

Elle avait assuré à cette occasion que les commerces restés fermés pendant les quatre jours du G7 ne seraient pas éligibles au dispositif d'indemnisation.

CRISE POLITIQUE AU NICARAGUA:

Feu vert de l'UE à l'adoption d'un cadre de sanctions

Les pays de l'Union européenne (UE) ont donné leur feu vert HIER à l'adoption d'un cadre de sanctions visant le gouvernement du Nicaragua, en réaction à la répression de la société civile et la détérioration de l'Etat de droit, a indiqué une source diplomatique.

Les ambassadeurs des 28 ont approuvé ce cadre de mesures, qui pour l'instant n'inclut pas de sanctions personnelles et doivent être confirmées par le Conseil de l'UE.

Le pays, dirigé depuis 2006 par l'ex-guérillero sandiniste Daniel Ortega, traverse une grave crise politique depuis avril 2018.

Une première contestation contre une réforme de la sécurité sociale a évolué vers des manifestations réclamant le départ du président, accusé d'avoir instauré une dictature népotiste et corrompue, et des élections anticipées.

La répression a été sanglante: les violences politiques ont fait plus de 325 morts et 2.000 blessés, essentiellement dans les rangs des opposants, selon les organisations de défense des droits humains.

Plus d'un demi-millier d'opposants ont été jetés en prison et des dizaines de milliers de Nicaraguayens se sont exilés.

Les sanctions sont un «outil pour faire pression» pour «une poursuite du dialogue national» dans le pays, avait expliqué une source diplomatique début septembre.

INFORMATIQUE Facebook supprime des pages pro-Trump qui seraient liées à l'Ukraine

Facebook a supprimé un ensemble de pages, qui auraient été contrôlées depuis l'Ukraine et qui relayaient des messages patriotiques américains et des éloges du président Donald Trump vus par des millions d'utilisateurs du réseau social.



Le géant des technologies a déclaré mardi dans un courriel avoir retiré de sa plateforme la page «I Love America» («J'aime l'Amérique»), ainsi que des pages similaires, «pour violations de nos règles sur les spams et les faux comptes». «Nous continuons à enquêter sur d'autres infractions possibles», précise le réseau.

Lundi, une enquête publiée sur le site classé à gauche «Popular Information» a révélé que cette page appartenait au communicant ukrainien Andriy Zyuzikov, et qu'elle contenait un

nombre considérable de «posts» relevant de la désinformation. Les messages allaient de posts anodins comme «tout le monde devrait respecter notre drapeau américain» à des déclarations mensongères, y compris une portant sur Hillary Clinton (affirmant qu'elle avait vendu l'accès à ses emails à des gouvernements étrangers). Facebook n'a de son côté pas établi de liens entre cette page et d'éventuels acteurs gouvernementaux. Le réseau social est sous pression suite à des tentatives d'interfé-

rences étrangères lors des élections américaines de 2016, notamment sur sa plateforme, et a entrepris de lutter contre la désinformation et les campagnes de manipulation de l'opinion. D'après des chiffres de Popular Information, la page «I Love America» avait 1,1 million de fans et avait enregistré plus de 9 millions d'interactions ces trois derniers mois - plus que des sites d'informations comme BuzzFeed ou le Los Angeles Times.

L'article indiquait en outre que cette page recyclait

des canulars et des fausses informations dont s'était servie une organisation russe liée au Kremlin, la «Internet Research Agency», pour essayer de manipuler les électeurs en 2016.

Les pages «Cute or Not?» («mignon ou pas?») et «God bless Donald and Melania Trump and God bless America» («Dieu bénisse Donald et Melania Trump et Dieu bénisse l'Amérique») étaient aussi contrôlées depuis l'Ukraine et postaient des messages similaires, d'après Popular Information.

JAPON: Lancement d'un vaisseau spatial non habité vers l'ISS



Le Japon a procédé mercredi au lancement d'un vaisseau spatial non habité vers la Station spatiale internationale, pour y livrer plusieurs tonnes de matériel, a annoncé l'opérateur, Mitsubishi Heavy Industries.

La fusée H-2B a décollé à 01h05 heure locale (16h05 GMT mardi) avec à son bord le vaisseau cargo Kounotori8, a précisé l'opérateur sur son site internet.

Le lancement a eu lieu

depuis le centre spatial de Tanegashima, dans le sud-ouest du Japon. La séparation d'avec le lanceur s'est produite environ 15 minutes après le décollage, a également indiqué Mitsubishi Heavy Industries.

Un incendie le 11 septembre sur le site de lancement avait retardé le décollage. Kounotori8, «cigogne blanche» en japonais, doit livrer quelque 5,3 tonnes de matériel et d'approvisionnement aux

astronautes de l'ISS, dont des produits frais et de l'eau, ainsi que des batteries et autres matériels pour y mener des expériences.

L'agence spatiale japonaise, JAXA, a assuré dans un film promotionnel que Kounotori8 était «le plus grand vaisseau spatial de transport au monde».

Le Japon a procédé à d'autres missions cargo en direction de l'ISS ces dix dernières années. APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/ DEP/2019

NIF: 001315019036056

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la Réalisation D'une Ecole Fondamentale Base 06 à Draa Ben Khedda.

LOT: reste à réaliser du bloc logement et VRD (Assainissement extérieur, AEP, Passage de buse, Clôture, Loge gardien, Bâche à eau et divers)

Le présent Avis d'Appel d'offre national ouvert s'adresse aux entreprises :
Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie UNE (I) ou plus dans le domaine bâtiment comme activité principale ou secondaire.

Les soumissions doivent être présentées dans trois (03) offres distinctes (conformément à l'article 1.08 du cahier des charges):

A- Dossier de candidature, contient:

- Déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années, (2016, 2017,2018) approuvée par les services des impôts et références bancaire.
- Références professionnelles de l'entreprise dûment justifiées par des attestations de bonne exécution visées par les différents maîtres d'ouvrages publics.
- Certificat de qualification et de classification professionnel en cours de validité.
- Liste des moyens humains.
- Liste des moyens matériels.

B- L'offre technique, contient :

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint, dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

- ✓ Le délai d'exécution et planning de réalisation.
- ✓ Les moyens humains affectés au chantier justifiés par des déclarations délivrées par la CNAS ainsi que par des diplômes et affiliation pour l'encadrement technique.
- ✓ Les moyens matériels affectés au projet justifiés par des cartes grises pour matériel roulant et factures d'achats pour matériel fixe, PV de constat de huissier de justice daté de moins d'une année, rapport d'expertise et évaluation du matériels établi par le commissaire priseur ou expert automobile, datée de moins d'une année ou contrat de location notarié.
- ✓ Le présent cahier des charges portant dans sa dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté »

C- L'offre financière, comprenant :

- lettre de soumission dûment renseignée, signée, cachetée et datée
- bordereau des prix unitaires dûment, rempli, signé, cacheté et daté.
- détail quantitatif et estimatif rempli dûment, signé, cacheté et daté.

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges au niveau de la Direction des Equipements Public de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Boulevard STITI, en face de la Direction Générale de l'ENIEM (bureau n° 32)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans les enveloppes séparées cachetées, indiquant le dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -Appel d'offre N°...../2019. Réalisation D'une Ecole Fondamentale Base 06 à Draa Ben Khedda.

Lot: Reste à Réaliser Du Bloc Logement et VRD (Assainissement extérieur, AEP, Passage de buse, Clôture, Loge gardien, Bâche à eau et divers)

Qui sera déposée et adressée à Madame La Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, boulevard STITI, en face de la Direction Générale de l'ENIEM (bureau n° 32).

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (10h30mn).

Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à Onze heures (11h00mn).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

ACTIVITÉ

Hassan Rabehi visite deux établissements culturels à Alger

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi a effectué, mardi, une visite d'inspection au Musée national des antiquités et des arts islamiques et à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audio-visuel (ISMAS) à Alger.

Accompagné du wali d'Alger, Abdelkhalek Seyouda, M. Rabehi a entamé sa tournée en se rendant au Musée national des antiquités et des arts islamiques dans la commune d'Alger-Centre, où il a visité deux pavillons, celui des «antiquités» et celui des «arts islamiques», lesquels recèlent des objets et pièces archéologiques appartenant aux différentes civilisations qu'a connues l'Algérie.

Le ministre a évoqué avec les responsables de ce musée qui relève du ministère de la Culture, un nombre de problèmes dont l'établissement pâtit, tels que «la formation des archéologues», «la rénovation», ainsi que la «vulgarisation des trésors» de ce musée auprès du public à travers «la numérisation». Pour rappel, le musée avait fait l'objet, en mars dernier, d'actes de vandalisme et de vol qui ont ciblé certains de ses pa-

villons et un nombre d'objet de valeur.

Le pavillon «antiquités» a été rouvert en août dernier, après rénovation, installation complète du système de surveillance et de sécurité, à même de s'assurer de l'absence de danger à l'avenir, tandis que le pavillon «arts islamiques» demeure à ce jour fermé, a indiqué une responsable du musée. Le ministre s'est ensuite, rendu avec la délégation l'accompagnant, à l'Institut ISMAS de Bordj El-Kiffan, lequel relève des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, où il a visité les différents départements, salles d'enseignement, d'exposition et de formation, avant de s'entretenir avec la directrice du centre des différents problèmes dont souffre cet institut qui a ouvert ses portes en 1964.



17^{ÈMES} JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES :

«The vice of hope» de l'italien Edouardo De Angelis à l'écran à Bejaia

Le film «The vice of hope» (Le vice de l'espoir) de l'Italien Edouardo De Angelis, porté à l'écran de la cinémathèque de Bejaia mardi soir, a résonné tel un hymne à la vie et fait l'effet d'un pied de nez à la fatalité et au renoncement de soi. L'œuvre, bien qu'enchaînant les scènes mélodramatiques, qui logiquement devaient se terminer sur un drame, chute miraculeusement sur une naissance et des espérances, consacrant la victoire troublante de la vie sur la mort.

Elle narre l'histoire de Maria (Pino Turco), qui galère au quotidien à la périphérie de Naples, présenté comme un lieu de non droit. Maria est impliquée dans un réseau de prostitution et de trafics de bébés. Elle travaille pour une patronne, qui exploite des migrantes africaines, obligées à «faire» des enfants, revendus au terme de leurs grossesses à des parents adoptifs, moyennant de grosses sommes d'argent.

Sa mission consiste à transporter, pour des raisons de discrétion, donc de sécurité, des femmes enceintes d'une rive à une du fleuve Volturno s'y trouvant et à les installer dans des baraquements de fortune pour y accoucher dans l'anonymat. Un emploi, qui la mettait à l'abri du besoin élémentaire. Mais, elle n'en tirait aucun surplus, allant jusqu'à se prostituer à l'occasion pour joindre les deux bouts.

Malheureusement, elle tombe enceinte à son tour, au grand bonheur de sa patronne, qui y trouve là une opportunité de gagner



quelques billets en projetant de vendre, à terme, l'enfant en gestation. Pour contrarier ce projet, Maria s'enfuit. Seulement, faute de moyens et de soutien humain fiable et viable, elle retourne au bercail toute résignée à abandonner son enfant.

Rapidement, cependant, elle se ressaisit et va demander de l'aide à un vieil homme, qu'elle sollicite pour qu'il adopte l'enfant, étant convaincue de mourir à l'accouchement.

Mais, comme par miracle, elle et son enfant se sortent d'affaire. La fin est absolument stupéfiante d'émotion.

Le film a été projeté dans le cadre des 17èmes rencontres cinématographiques de Bejaia. Il inaugure le retour des journées du film européen, en Algérie, prévues du 24 septembre à novembre prochain. Le coup d'envoi donné a été donné mardi par l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara.

ARTS

L'artiste plasticien doit travailler en adéquation avec le champ culturel diversifié pour faire la promotion de son œuvre

Les participants à une rencontre d'étude sur le marché des arts plastiques, mardi à Oran, ont convenu que l'artiste plasticien doit travailler en adéquation avec le champ culturel diversifié et varié pour faire la promotion de son œuvre. Le chercheur Baghdad Mohamed a souligné, en marge de cette rencontre organisée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, que pour créer un marché des arts en Algérie, l'artiste ne doit pas agir seul mais dans un champ culturel diversifié multiple pour promouvoir son œuvre et le développer. Il ne s'agit seulement d'ex-

poser les œuvres mais de rassembler les intellectuels autour de l'exposition pour débattre des thèmes et des techniques, a-t-il suggéré. Le chercheur Hireche du CRASC a soutenu, pour sa part, que la question du marché des arts plastiques en Algérie est un sujet à débattre eu égard aux conditions matérielles, politiques et culturelles et aux acteurs qui contribuent à sa réussite. Le marché des arts plastiques existe en Algérie, mais nécessite la présence de plusieurs éléments importants dont des critiques, des chercheurs, des amateurs de collection et des galeries d'exposition, a-t-il ajouté. Cette

journée d'étude, qui entre dans le cadre du projet de recherche intitulé «Marché des arts plastiques à Oran: état de lieux», lancé il y a un an et demi, a permis d'étudier la relation entre les arts plastiques et artisanaux. Les marchés des arts plastiques emballent seulement les artistes plasticiens et les artisans relevant de la maison d'artisanat de haï Es-sabah (est d'Oran) et la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers (CAM). Cette rencontre a mis la lumière sur la situation du marché de l'artisanat, des espaces de promotion des produits des artisans par la chercheuse Hamida Nassima, le marché des



arts plastiques de la ville d'Oran par l'artiste Selka Abdelwahab, en plus d'exposés sur les projets d'em-

MILA :

Le nécropole découverte à Derahi Bousselah remonte à l'époque romaine

Le nécropole découverte en juin dernier à la meçta de «Smara» dans la commune de Derahi Bousselah, (Ouest de Mila), remonte à l'époque romaine a affirmé mardi le responsable de l'équipe dépêchée sur les lieux, du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Kamel Elaychi. La même source a indiqué que la procédure d'inspection, supervisée par deux chercheurs du Centre national de recherche en archéologie, s'est déroulée en présence des représentants de la direction locale de la culture et des services de sécurité territorialement compétents. «Le cimetière comprend huit sépultures sous dalles, sans aucun mobilier funéraire qui puisse aider à déterminer avec exactitude la période romaine à laquelle elles appartiennent», a-t-il indiqué. Le spécialiste a également souligné que d'après les observations faites sur le site «tout laisse à croire à la possible existence d'autres tombes», soulignant que le site vient d'être balisé et sera prochainement listé parmi les sites archéologiques et les biens culturels recensés dans la wilaya de Mila. Il est à noter que ce cimetière romain a été découvert le 12 juin dernier lors des travaux de construction d'un chemin forestier dans la région de «Smara». Dans un premier temps, il a été inspecté par le département du patrimoine culturel de la direction de la culture de Mila, à la demande de la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune de Derahi Bousselah Salah.

bellissement de la ville d'Oran par des artistes plasticiens et le rôle du musée «Ahmed Zabana».

CYCLISME / JEUNES TALENTS - PRÉPARATION : Neuf cadets en stage de 10 jours à Béjaïa

Neuf cyclistes de la catégorie cadette effectueront un stage de préparation du 25 septembre au 5 octobre 2019 à Béjaïa, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

«Le départ est prévu à 7h00, près de l'Opéra d'Ouled Fayet (Alger), sous la conduite du coach Mohamed Allab, qui sera secondé par le mécanicien Djamel Nourani» a encore précisé la FAC dans un communiqué.

Les cyclistes concernés par ce stage sont : Salah-Eddine Cherki (Club El Maleh/Aïn Timouchent), Ryad Benbrahim (IRBEK/Biskra), Redouane Brinis (IRBEK/Biskra), Abdenour Sahraoui (ASNOT/Oran), Abdelkarim Ferrous (CCDM/Constantine), Oussama Mimouni (VCAB/Alger), Abdelatif Guerroudja (MAJD/Blida), Akram belabssi (MAJD/Blida) et Achraf ferhat (CRC/Alger).

MONDIAUX DE CYCLISME : La course espoirs raccourcie à cause de la météo

La course espoirs des Mondiaux sur route, programmée vendredi dans le Yorkshire, a été raccourcie en raison des prévisions météo, a annoncé mardi soir l'Union cycliste internationale (UCI).

L'heure de départ a été avancée de dix minutes (à 11h00 GMT), la distance raccourcie d'un tour sur le circuit final et ramenée à 173,1 km, a précisé l'UCI.

Cette mesure, qui tient compte «des conditions de faible luminosité attendues du fait des prévisions de mauvais temps», a été prise «dans un souci de préservation de la sécurité des athlètes» et aussi pour «s'assurer que les conditions de luminosité seront suffisantes».

Les coureurs du contre-la-montre espoirs, disputé mardi matin, ont affronté des conditions extrêmes à cause de l'accumulation de la pluie qui a provoqué d'énormes flaques d'eau sur la route. L'après-midi, le départ du contre-la-montre dames a été différé pour permettre d'améliorer l'état des chaussées.

ATHLÉTISME : Sebastian Coe réélu la tête de l'IAAF

Le Britannique Sebastian Coe, seul candidat, a été réélu à la tête de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) hier lors du Congrès de l'IAAF à Doha (Qatar).

Coe, ex-légende de l'athlétisme britannique, est président de l'IAAF depuis 2015 et a été réélu pour quatre ans, à deux jours de l'ouverture des Mondiaux de Doha.

Le Congrès a élu le Britannique de 62 ans à l'unanimité (203 voix sur 203).

Lors de son premier mandat, Coe a notamment permis de créer l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), chargée de juger les questions d'éthique et de dopage.

APS

HAND - NATIONALE 1/MC ORAN: «Retrouver l'élite dès la saison prochaine malgré le manque de moyens financiers»

Le MC Oran visera l'accession en Excellence de handball après une année passée en Nationale 1, a indiqué hier le manager général du club, Nacereddine Bessadjrari.

«Nous allons tout faire pour retrouver notre place parmi l'élite. La mission ne sera certes pas facile, mais nous allons faire en sorte de poursuivre sur notre lancée de la deuxième partie de l'exercice passé», a déclaré à l'APS Bessadjrari qui signe son retour au club qu'il a quitté la saison précédente.

«L'équipe avait réalisé un bon parcours lors de la phase retour de la saison passée, sauf qu'elle n'a pas pu rattraper son retard de la première manche dû, comme tout le monde le sait, aux nombreux problèmes vécus durant l'intersaison», a-t-il poursuivi.

Le MCO, jadis fier de la petite balle oranaise, n'a pas cessé de manger son pain noir depuis plusieurs années.

L'équipe a touché le fond en rétrogradant en Nationale 1 à l'issue de l'avant-précédent exercice. Mais tout le monde dans le club a pris conscience de la nécessité de remettre les «Hamraoua» à la place qui leur sied, selon Bessadjrari, assurant que les leçons du passé ont été bien retenues, comme l'atteste l'entame hâtive de la préparation de la nouvelle saison. «Ca fait déjà une vingtaine de jours que



nous avons commencé les entraînements avec des séances axées sur le volet physique, avant de passer à l'aspect technico-tactique dès cette fin de semaine en programmant des séances au niveau de la salle omnisports Akid-Lotfi», a encore précisé le même responsable, poursuivant qu'il aurait souhaité faire bénéficier ses poulains d'un stage pour leur permettre de travailler dans de meilleures conditions, «sauf que les moyens financiers ne le permettent pas».

Concernant le staff technique qui aura à diriger les «Rouge et Blanc» la saison prochaine qui débutera le 25 octobre, il sera composé du duo Mekhloufi Bouabdellah-Tab Sid-ahmed.

Le second nommé avait pris les commandes techniques du MCO au cours de la phase retour de la saison passée et a réussi un bon parcours ayant finalement permis à l'équipe de terminer troisième au classement. Et pour atteindre son objectif, la di-

rection oranaise a maintenu l'ossature de l'effectif de la saison précédente, tout en étant à la recherche de renforts de qualité. «Nous souhaitons engager au moins deux joueurs chevronnés pour encadrer les jeunes en place et nous faire bénéficier de leur expérience dans la course à la montée, mais pour l'instant on n'a pas encore mis la main sur les éléments au profil recherchés», a conclu l'ancien international algérien.

CAN-2019 CADETTES : L'Egypte championne d'Afrique, l'Algérie 5^e

L'Algérie a terminé à la 5^e place de la Coupe d'Afrique-2019 de handball (cadettes) qui a pris fin mardi soir à Niamey (Niger) avec le sacre de l'Egypte.

Pour la 6^e et dernière journée de compétition, la sélection algérienne a été battue par son homologue guinéenne sur le score de 32-25 (mi-temps : 18-10).

L'Algérie compte un bilan de deux victoires devant la RD Congo (28-19) et le Niger (30-20) contre quatre défaites face à la Tunisie (24-22), l'Angola (36-10), l'Egypte (36-15) et donc la Guinée.

Dans les autres rencontres de l'ultime journée, l'Egypte a battu la Tunisie (27-21) et l'Angola a éliminé la RDC (32-20).

Le Niger était exempt.

Au classement final, l'Egypte est leader et championne d'Afrique avec 12 points (carton plein), suivie respectivement de l'Angola (2e, 10 pts) et de la Tunisie (3e, 7 pts), les trois équipes étant qualifiées au Championnat du monde de la jeu-



nesse Chine-2020. Les Tunisiennes n'ont arraché leur qualification que grâce à un meilleur goal-average que les Guinéennes, également 3es avec 7 points (+11 pour les premières, +1 pour les secondes). L'Algérie est 5^e avec 4 points, devant la RD Congo (2 pts) et le Niger (0

pt). Le tournoi s'est déroulé sous forme de mini-championnat sans qualification pour les demi-finales comme annoncé auparavant par les organisateurs, en présence de sept pays, à savoir le Niger, l'Algérie, la Tunisie, l'Angola, l'Egypte, la Guinée et la RD Congo.

HAND / CHAMPIONNAT ARABE (3E JOURNÉE / GR. A) : Le GS Pétroliers domine Burgan (28-17)

Le GS Pétroliers a disposé facilement des Koweïtiens de Burgan par 28-17 (mi-temps : 13-06), mercredi à Amman (Jordanie) en match comptant pour la 3^e journée du 35^e Championnat arabe des clubs de handball messieurs (groupe A). Il s'agit de la deuxième victoire du représentant algérien dans cette compétition après celle inaugurale lundi face à la formation saoudienne d'Al-Wehda (23-22) contre une défaite, mardi devant les Qataris d'Al-Gha-

rafa (31-33). A la faveur de leur succès, les hommes de Réda Zeguili, qualifiés en quarts de finale comme d'ailleurs toutes les autres équipes, consolident leur deuxième place du groupe A avec 4 points, en attendant l'autre match entre Al-Gharafa et Al-Wehda tout à l'heure. Le groupe B est composé de l'EST Tunis (Tunisie), du Raja Agadir (Maroc), de Qatar SC (Qatar) et d'Al-Koweït (Koweït). Les quarts de finale auront lieu demain.



COUPE ARABE (16ES DE FINALE - ALLER) MCA - DHOFAR (1-0): Le «Doyen» petitement

Le MC Alger s'est contenté d'une courte victoire devant les Omanais de Dhofar (1-0) pour son retour en Coupe arabe des clubs de football, mardi soir au stade 5-Juillet (Alger) en 16e de finale aller de la compétition.

Absent des compétitions continentales cette saison, le MCA mise énormément sur la lucrative Coupe arabe qu'elle avait quittée durant le dernier exercice en quarts de finale, éliminé par les Soudanais d'El-Merrikh, alors entraînés par le Tunisien Yamen Zelfani, l'actuel coach de... Dhofar.

Dirigeants, staff technique et joueurs étaient déterminés à remporter une victoire sécurisante avant la manche retour, prévue le 30 septembre à Salalah, ce qui n'a pas été le cas et doit se contenter d'un seul but d'avance, signé Ayoub Azzi à la 59e minute de jeu d'une frappe sèche des 25 mètres qui n'a laissé aucune chance au portier adverse Fayed Al Rusheidi.

Avant, le club algérois n'avait réussi à se procurer aucune occasion franche de scorer, notamment en première période. La faute à

un adversaire bien en place sur le terrain qui a joué en bloc, ce qui a créé énormes problèmes aux coéquipiers du capitaine Walid Derrardja.

Au retour des vestiaires, le «Doyen» est revenu avec des intentions beaucoup plus offensives et c'est logiquement qu'il a réussi à ouvrir la marque. Mais au lieu de continuer à faire le pressing pour ajouter un second but, les hommes de Bernard Casoni ont inexplicablement cessé de jouer, donnant l'impression de se contenter de



cette victoire étriquée. Ce sont même les Omanais, qui n'ont jamais inquiété l'arrière-garde mouloudienne durant toute la rencontre, qui ont failli remettre les pendules à l'heure à la 90e+2 sur corner, donnant

des sueurs froides au gardien Chaâl et ses coéquipiers. Dans une semaine sur les terres omanaises, le MCA devra sortir le grand jeu pour défendre son maigre acquis et poursuivre l'aventure arabe.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (5^E JOURNÉE): Précieuse victoire du CS Constantine chez le NC Magra (1-2)

Le CS Constantine s'est imposé (2-1) chez le nouveau promu, le NC Magra, en match disputé mardi après-midi, pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 algérienne de football, entamée dimanche et devant se poursuivre dans la soirée. Treizièmes au classement général, avec seulement deux points au compteur, les Sanafirs étaient dans l'obligation de réagir au cours de cette 5e journée, et ils ont donné le ton d'entrée de jeu, avec une ouverture du score précoce, signée Brahim Boudebouda (13'). L'équipe locale a réagi juste avant la fin de la première mi-temps, avec une égalisation de l'ancien Belouizdadi Nadjib Maziz (34'), mais à force d'insister, le CSC a réussi à reprendre le dessus en fin de match, grâce à Abdelhakim Amokrane, ayant inscrit le but de la victoire à la 70'. Un précieux succès en déplacement, qui permet au CSC de remporter sa première victoire de la saison et de se hisser par la même occasion à la 10e place du classement général ex aequo avec l'AS Aïn M'lila, avec cinq points pour chaque club, alors que le NC Magra reste scotché à la 7e place, avec six points.

Dimanche, 15 septembre :

MC Oran - MC Alger 2-3

Lundi, 23 septembre :

NA Hussein Dey - ES Sétif 4-3

Mardi, 24 septembre :

NC Magra - CS Constantine 1-2

En cours :

Paradou AC - ASO Chlef

JS Kabylie - CR Belouizdad

Ce soir :

CABB Arréridj - AS Aïn M'lila (18h45)

US Biskra - USM Bel-Abbès (19h00)

A programmer :

A Alger (Stade Omar-Hamadi / Bologhine) :

USM Alger - JS Saoura

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	10	4
2). CABB Arréridj	8	4
3). JS Kabylie	7	3
→). CR Belouizdad	7	3
→). USM Alger	7	3
→). MC Oran	7	5
7). US Biskra	6	3
→). NC Magra	6	5
→). NA Hussein Dey	6	5
10). AS Aïn M'lila	5	4
→). CS Constantine	5	5
12). JS Saoura	4	3
→). ES Sétif	4	5
14). ASO Chlef	1	3
→). USM Bel-Abbès	1	4
16). Paradou AC	0	3

DÉCLARATIONS

Bernard Casoni (entraîneur à MC Alger) : ½ Il faut féliciter l'adversaire, ça n'a pas été facile pour nous, je l'avais dit avant et cette équipe de Dhofar l'a démontré ce soir. Ça s'est joué sur un exploit. La pelouse était difficile à jouer, elle est grasse, elle est bosselée, les meilleures conditions n'étaient pas réunies. Je suis très content du résultat, on gagne 1-0, on essaye de proposer du jeu sur un terrain difficile à jouer face à une très bonne équipe. Ce qui est intéressant, c'est qu'on reste sur une dynamique de victoires. Dans les conditions où nous sommes, je trouve que les joueurs ont été irréprochables.

Yamen Zelfani (entraîneur à Dhofar) : ½ Tous les joueurs ont appliqué mes consignes et je les remercie. Je connais très bien le Mouloudia, on a essayé d'occuper les espaces, mais leur but est venu d'un exploit individuel d'Azzi de loin. Nous avons eu deux occasions pour égaliser, en vain.

Nous avons de grandes ambitions dans cette compétition. Devant le Mouloudia, on ne peut pas ouvrir le jeu, nous l'aurions payé cash. C'est une défaite par 1-0 certes, mais c'est la première manche et il reste une autre à Oman. Nous avions quelques joueurs blessés qu'on tentera de récupérer pour le match retour.

Ayoub Azzi (défenseur et buteur à MC Alger) : ½ C'était un match difficile. Nous avons développé notre jeu sans pouvoir tromper l'adversaire. Ils (les Omanais, ndlr) ont bien occupé le terrain, ce qui m'a poussé à tenter ma chance de loin. Ça reste un résultat insuffisant pour la qualification qu'on devra arracher des terres omanaises. On tâchera de rendre une meilleure copie au retour.

Hichem Nekkache (attaquant à MC Alger) : ½ L'important était de gagner. L'adversaire était à la hauteur notamment sur le plan tactique, il a occupé

tous les espaces. La preuve : le but est venu d'un tir de loin. Un match retour difficile nous attend. A Salalah ce sera une autre paire de manches, je m'attends à une rencontre ouverte.

Fayed Al Rusheidi (gardien à Dhofar) : ½ Je remercie mes coéquipiers pour leur prestation. Ce n'est que la première manche, il reste une deuxième qu'on devra remporter à Salalah.

(Sur le but d'Azzi des 25 m) C'est le football, il y a toujours des erreurs. Nous avons tous une part de responsabilité.

Ali Beit Al Nahar (capitaine et milieu à Dhofar) : ½ Nous avons entamé la rencontre avec une tactique bien précise, bloquant les couloirs, mais le but est venu de loin. Il nous reste le match retour, nous avons tous les moyens pour renverser la vapeur devant un adversaire difficile qui mérite notre respect.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE/ INCIDENTS JSK-CRB : Réunion de la Commission de discipline ce jour (LFP)

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé mercredi que sa Commission de discipline (CD) se réunira le jeudi 26 septembre courant, à partir de 11h00, pour traiter les dossiers des rencontres disputées lundi et mardi, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 1.

Parmi les dossiers les plus chauds qui seront mis sur la table, celui du match JS Kabylie - CR Belouizdad, disputé mardi soir au stade du 1er-Novembre (Tizi-Ouzou) et qui a été interrompu à la 81e minute, consécutivement à l'invasion du terrain ayant suivi le dernier but du Chabab, surprenant

vainqueur en déplacement (0-3). Assommés par une ouverture du score précoce, signée Adel Djerrar (10'), les Canaris n'avaient jamais réussi à revenir dans ce match, malgré le soutien indéfectible de leurs supporters. D'où d'ailleurs la frustration des fans de la JSK lorsque l'attaquant Hamza

Bellahouel ait ajouté deux autres buts pour le Chabab (74', 77'), et qui furent pour eux synonymes de coup de grâce. Ainsi, à partir de la 78', plusieurs supporters en furie ont commencé à défoncer les grilles de protection, avant de pénétrer sur la main courante et de contraindre l'arbitre de la rencontre à arrêter le jeu pendant plusieurs minutes. Réalisant que le calme n'était pas prêt de revenir et considérant que les conditions de sécurité n'étaient plus réunies pour que le jeu puisse se poursuivre, Mr Gamouh avait décidé de mettre fin aux débats. La réunion de la CD de la LFP se tiendra ainsi à la veille des matchs de la 6e journée, dont une partie est programmée ce samedi 28 septembre.

COUPE ARABE DES CLUBS (16ES DE FINALE RETOUR) : L'ES Sahel, tenante du titre, éliminée par le Chabab jordanien

L'ES Sahel, tenante du titre, a été éliminée par le club jordanien Chabab après sa défaite (0-1) au match retour des 16e de finale de la Coupe arabe des clubs de football, disputé mardi au stade Ben Jannet à Monastir à huis clos. Au match aller, la formation jordanienne l'avait également emporté 2 à 1.

L'autre représentant tunisien en Coupe arabe, l'ES Tunis, disputera mercredi 2 octobre (19h00) au stade de Radès son match retour des 16es de finale face aux Libanais d'Ennejma. Au match aller les deux équipes avaient fait match nul (1-1).

APS

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبوزريعة
بلدية بن عكنون
رقم: 08/م 2019

إعلان عن فتح تحقيق الملاممة وعدم الملاممة

يعان السيد مستخلف رئيس المجلس الشعبي البلدي بن عكنون عن فتح تحقيق الملاممة وعدم الملاممة حول إنشاء نشاط من نوع إطفاء سريع بالمحل الكائن بـحي احسن محيوز عمارة ب 11 رقم 16 و 18 و المستغل من طرف السيد كرومي زهير.

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور والراغبين في إبداء رأيهم، ممدعين للتقرب من مكتب الشؤون الاقتصادية البلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في المحسنة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
Cinquième édition, 2019**

« Les vertus du dialogue »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2019, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2019.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2018 - 2019.

Thème du concours: « Les vertus du dialogue »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

GUARDIOLA A CHOISI SA FUTURE DESTINATION

Selon le média anglais, The Athletic, Pep Guardiola aurait bel et bien cet objectif en tête et aurait déjà contacté le directeur sportif de la Juve, Pavel Nedved, pour lui annoncer cette décision. Pep Guardiola aurait annoncé à l'ancien Ballon d'Or que la Juventus sera sa prochaine priorité lorsqu'il quittera Manchester City. Sous conditions que la Juventus décide de lui ouvrir sa porte, ce qui paraît très probable.



GUARDIOLA APPORTE SON SOUTIEN À BERNARDO SILVA

Après le succès de Manchester City face à Preston North End (3-0), à l'occasion du troisième tour de la Carabao Cup, Josep Guardiola est revenu sur la polémique du message posté sur Twitter par Bernardo Silva. En conférence de presse, le technicien des Citizens a pris la défense du milieu offensif portugais, démentant le fait que l'ancien Mo'négasque était raciste. "Bernardo est l'une des personnes les plus charmantes rencontrées dans ma vie. Il parle quatre ou cinq langues et c'est le meilleur moyen de comprendre à quel point Mendy est l'un de ses meilleurs amis. Il est comme un frère pour lui (...) S'ils veulent enquêter, je pense que Bernardo sera ouvert à la discussion. Mais vous devez savoir de quelle personne vous parlez."

Manchester United vise Mandzukic

Selon The Independent, Ole Gunnar Solskjaer aurait demandé à ses dirigeants d'entamer des négociations pour faire venir l'attaquant croate de la Juve.

Si le marché des transferts hivernal ouvre ses portes dans un peu plus de trois mois, Manchester United commence déjà à travailler sur des pistes pour se renforcer après un début de saison en demi-teinte. Le club mancunien aurait ainsi coché le nom de Mario Mandzukic pour le mois de janvier.

D'après The Independent, l'attaquant croate serait la priorité offensive d'Ole Gunnar Solskjaer pour ce mercato d'hiver. L'entraîneur des Red Devils aurait demandé à ses dirigeants de faire le nécessaire pour recruter l'avant-centre désormais indésirable au sein de la Juventus.

En effet, Mario Mandzukic n'a pas été inscrit sur la liste de la Vieille Dame pour la Ligue des champions, tout comme Emre Can. Pour l'instant, il n'a pris part à aucune rencontre cette saison en Serie A. Il possède encore un contrat jusqu'en 2021.

La FIFA est furieuse contre Ronaldo

Auteur d'une belle saison dernière avec la Juventus Turin mais aussi le Portugal, Cristiano Ronaldo était invité lundi soir par la FIFA à assister à la cérémonie The Best qui récompense les meilleurs joueurs du monde. Mais malgré sa présence dans le onze de la saison, CR7 n'a pas souhaité se rendre à la cérémonie qui se déroulait à Milan.

Une décision qui a rendu furieuse la FIFA. En effet, l'instance a été très agacée de la non venue de Cristiano Ronaldo alors que la cérémonie se déroulait à deux heures de Turin et que tous les autres grands joueurs ont répondu présents. D'autant plus que lorsque Léo Messi recevait le titre de meilleur joueur de la saison, le Portugais s'affichait lui... dans son canapé sur les réseaux sociaux. Une véritable déception pour la FIFA.

Pour rappel, Cristiano Ronaldo a voté pour Matthijs de Ligt, Frenkie de Jong et Kylian Mbappé. De son côté, Messi a classé Cristiano Ronaldo 2ème, derrière Sadio Mané.



NANTES : LA FIFA VA RENDRE SON VERDICT CONCERNANT SALA

La tragique histoire d'Emiliano Sala continue. Victime d'un crash d'avion lors de son transfert de Nantes à Leicester, le décès de Sala a créé un litige entre les deux clubs. Leicester avait refusé de payer les premiers 6 millions sur les 17 millions de l'indemnité du transfert suite au transfert du joueur. "La question va être soumise sous peu à la commission du statut du joueur", a affirmé la Fifa à l'AFP. Il sera possible pour les deux clubs de faire appel du verdict à venir au Tribunal Arbitral du Sport.

Rabiot déjà dans le dur

Très peu utilisé depuis son arrivée à la Juventus, Adrien Rabiot a connu sa première titularisation contre Brescia (1-2), mardi en Serie A. Toujours hors de forme, le milieu de terrain français, qui a pourtant disputé l'intégralité de la rencontre, n'a clairement pas marqué de points.

En rejoignant la Juventus à l'issue de son contrat avec le Paris Saint-Germain, en juin dernier, Adrien Rabiot (24 ans) n'a clairement pas choisi la facilité. Une forte concurrence dans l'entrejeu, une cadence infernale à l'entraînement, le milieu de terrain français savait pertinemment que ses débuts dans le Piémont seraient tout sauf une partie de plaisir. D'où son utilisation limitée par Maurizio Sarri, qui ne lui a donné que des miettes avant mardi.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Neuf casemates pour terroristes et 6 bombes artisanales détruites à Batna



Neuf casemates pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale ont été détruites lors d'une opération de fouille et de ratissage menée par l'Armée nationale populaire dans la localité de Kef-Mokhtar, dans la wilaya de Batna, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 24 septembre 2019, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Kef-Mokhtar, dans la commune de Merouana à Batna (5ème Région militaire), neuf (9) casemates pour terroristes et six (6) bombes de confection artisanale ainsi que des produits et des équipements utilisés dans la préparation d'explosifs», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tlemcen (2ème Région militaire), deux (2) narco-trafiquants et saisi une importante quantité de kif traité s'élevant à cinq (5) quintaux et dix (10) kilogrammes, tandis que 1,4 kilogramme de la même substance, en possession d'un dealer, a été également saisi à Oran (2ème Région militaire)», ajoute le communiqué.

D'autre part, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In-Guezzam (6ème Région militaire), «cinq (5) personnes et saisi six (6) groupes électrogènes et six (6) marteaux piqueurs, ainsi que 3,4 tonnes de denrées alimentaires et 4.000 litres de carburants destinés à la contrebande, alors que 2.316 unités de différentes boissons et 17 quintaux de tabacs ont été saisis à Biskra (4ème Région militaire)».

Par ailleurs, des unités des Gardes-côtes relevant des Forces navales algériennes ont intervenu, lors d'une opération de recherche et de sauvetage, «pour secourir un groupe d'émigrants clandestins, suite à une panne moteur survenue à leur embarcation, à 22 miles nautiques au nord de Damous, wilaya de Tipaza (1ère Région militaire), où six (6) personnes ont été évacuées, un cadavre a été repêché, alors que les recherches d'un autre disparu se poursuivent». De même, «d'autres tentatives d'émigration clandestine de 61 individus ont été mises en échec par des Gardes-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale à Oran et Mostaganem (2ème Région militaire)», conclut le communiqué du MDN.

ALGÉRIE-ONU

Le président de la 74^e session de l'AG de l'ONU salue le rôle de l'Algérie aux niveaux régional et international

Le président de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, le nigérian Tijjani Muhammad-Bande, a salué le rôle «crucial» que joue l'Algérie au double plan régional et international.



«C'est toujours un plaisir de rencontrer le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et je le remercie pour son soutien à ma présidence de l'Assemblée générale», a tweeté M. Tijjani Muhammad-Bande à l'issue de sa rencontre avec M. Boukadoum, saluant le

rôle «crucial» que joue l'Algérie au double plan régional et international. M. Boukadoum dirige la délégation algérienne qui participe aux travaux de la 74^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Placée sous le thème «Dynamiser les efforts multilatéraux pour

l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre les changements climatiques et l'inclusion», cette session annuelle aborde les nombreuses questions internationales portant sur la paix et la sécurité, le droit international et le développement.

SELON UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE La lutte contre la corruption et le recouvrement des avoirs, thème de la visite d'une délégation de l'ONU à Alger

Une délégation d'experts des Nations Unies effectue une visite en Algérie, au titre d'une mission visant à passer en revue les efforts de l'Algérie en matière d'adaptation de la législation nationale à la convention de l'Onu contre la corruption et pour le recouvrement d'avoirs, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de la Justice. La mission de la délégation onusienne, composée de deux experts du Kenya et du Ghana et de deux représentants de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), qui s'étalera du 24 au 26 septembre, concerne «les volets de prévention contre la corruption et de recouvrement des avoirs», ajoute le communiqué. Une cellule permanente installée au niveau du ministère de la Justice, regroupant plusieurs départements ministériels et instances concernées par la prévention et la lutte contre la

corruption veille au suivi de l'opération du côté algérien, selon la même source. La mission en question s'inscrit au titre «d'une mesure à laquelle sont soumis tous les pays membres de la convention de l'Onu, portant sur l'autoévaluation et l'évaluation par les pairs, dans le but de mettre en avant les meilleures expériences et pratiques, ainsi que les défis auxquels les pays membres sont confrontés lors de l'application de la convention onusienne, note le communiqué, précisant que l'opération se déroule dans la transparence, en toute objectivité et neutralité». «Une visite similaire effectuée en Algérie en 2013, avait été sanctionnée par un rapport qui a été publié sur les sites de l'ONUDC, du ministère de la Justice et des instances nationales concernées par la lutte contre la corruption», rappelle le ministère.

ALGÉRIE-ETATS UNIS Une délégation de Chevron à Alger pour examiner les opportunités de partenariat avec Sonatrach

Des responsables et des experts de la compagnie pétrolière américaine Chevron sont présents à Alger depuis le 23 septembre en cours pour étudier avec leurs homologues de Sonatrach les domaines de partenariats possibles entre les deux sociétés, a indiqué mercredi la compagnie nationale des hydrocarbures dans un communiqué.

Des ateliers techniques ont été tenus pour identifier et étudier les différentes opportunités de partenariats, note la même source. Suite aux différentes présentations effectuées par les experts de Sonatrach, la délégation de Chevron a manifesté un intérêt attentif concernant le potentiel du domaine minier algérien.

«Des domaines concrets ont été identifiés, souligne le communiqué, ajoutant que l'agenda des prochaines étapes, ainsi que la démarche à suivre ont été fixés en commun accord entre les deux sociétés.

DIPLOMATIE M. Mohand Salah Ladjouzi nouvel ambassadeur d'Algérie en Egypte

Le gouvernement égyptien a donné son agrément à la nomination de M. Mohand Salah Ladjouzi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République Arabe d'Egypte, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Azzouz Baallal nouvel ambassadeur d'Algérie en Tunisie

Le gouvernement tunisien a donné son agrément à la nomination de M. Azzouz Baallal, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République tunisienne, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

DGSN : Différentes opérations dans plusieurs wilayas du pays pour lutter contre la criminalité

Les éléments de la police nationale ont mené différentes opérations dans plusieurs wilayas du pays pour lutter contre la criminalité, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, ont mené récemment des opérations de police dans les différents quartiers de la capitale, qui se sont soldées par l'interpellation de 49 présumés auteurs impliqués dans différents délits et la récupération 40 comprimés psychotropes, 214 grammes de cannabis traité et 21 armes blanches, a précisé la même source. Par ailleurs, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya

de Constantine, ont interpellé deux présumés auteurs impliqués dans une affaire liée au trafic de psychotropes et ont récupéré 504 comprimés de différents marques. Agissant sur information, les éléments de la police judiciaire, relevant de la sûreté de wilaya de Batna, ont arrêté un présumé auteur impliqué dans une affaire liée au trafic d'antiquité, et ont récupéré plus de 39 pièces archéologiques (statues, pièces de monnaies, mosaïques et autres) qui remontent à l'époque romaine. En outre, les services opérationnels de la sûreté nationale ont reçu 179.546 appels sur le numéro vert 15-48 et le 17 mis à la disposition des citoyens sur l'ensemble du territoire national, aux mois de juin et d'août. A cet effet, les ap-

pels recensés sont 10.755 concernant les demandes d'intervention, 4.057 signalements d'accidents de la route, 17.267 demandes de renseignement et 1.501 signalements d'incendies. Dans le même contexte, «tous les appels ont été satisfaits, signalant que les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de plusieurs personnes en flagrant délit», a relevé la même source. Agissant sur une information, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'Annaba, ont exécuté un mandat de perquisition, dans un domicile d'un présumé auteur impliqué dans une affaire liée au trafic de drogue, ce qui a permis la récupération de 670 grammes de cannabis traité et 524 comprimés psychotropes.